

ÉCONOMIE

▲	▲	▲	▼	▼	▼	▼
DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE	
82,69 \$US +0,08	63,19 \$US +0,48	431,30 \$US +0,20	1989,34 -18,17	9647,22 -64,33	10470,51 -98,88	56,04 \$US -0,58



◀ SWISS PASSE SOUS LE CONTRÔLE DE LUFTHANSA C 6
QUICKSILVER ACHÈTE ROSSIGNOL C 4 ▶



RÉFECTION DE GENTILLY-2 Québec pourrait obtenir l'aide d'Ottawa

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ Le fédéral étudie la possibilité de fournir une aide financière à Québec si Hydro-Québec allait de l'avant avec la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2.

« C'est un scénario qui est à l'étude », a fait valoir hier au SOLEIL le porte-parole du ministère fédéral des Ressources naturelles, Ghislain Charron. Pour l'heure, Hydro-Québec n'a toujours pas pris de décision quant à l'avenir de sa centrale nucléaire de 675 mégawatts (MW) située à Bécancour, près de Trois-Rivières. Son sort ne devrait pas être connu avant l'an prochain. Bien qu'elle penche en faveur de sa réfection, la société d'État estime que la remise à neuf de Gentilly-2 coûtera 1,2 milliard \$.

Reste qu'avant d'allonger les dollars pour prolonger la vie de Gentilly-2, le fédéral doit d'abord décider s'il fournira une aide financière au Nouveau-Brunswick pour la restauration de la centrale nucléaire de Pointe Lepreau. Une centrale identique à Gentilly-2.

« En aidant le Nouveau-Brunswick, on est conscient qu'il y aura un effet de dominos un peu partout au pays, a tenu à préciser M. Charron. On cherche donc à mesurer les impacts financiers d'une telle mesure. »

Il faut dire que le Nouveau-Brunswick, par l'entremise de son premier ministre, Bernard Lord, réclame d'Ottawa une aide de 400 millions \$ pour retaper le réacteur de Pointe Lepreau. Le Nouveau-Brunswick soutient que la réfection de sa seule centrale nucléaire coûtera 1,4 milliard \$.

Outre le ministère des Ressources naturelles — dont relève Énergie atomique Canada (EACL) —, le ministère fédéral de l'Environnement pourrait également être mis à contribution. La raison ? Le Nouveau-Brunswick fait valoir que si la réfection de Pointe Lepreau ne peut avoir lieu, elle devra construire une polluante centrale au charbon.

Le premier ministre Lord avance que la réfection de Pointe Lepreau équivaut ni plus ni moins à empêcher l'émission de gaz à effet de serre (GES) contribuant à atteindre les sacro-saints objectifs du Protocole de Kyoto.

D'autres ministères pourraient être également mis dans le coup, assure-t-on. Le Nouveau-Brunswick croit qu'il y a des sommes importantes à aller chercher dans des programmes fédéraux en recherche et développement et d'initiatives pour les nouvelles technologies.

HYDRO AU SILENCE

Chez Hydro-Québec, le dossier Gentilly-2 est loin de soulever les passions au sein de la haute direction. Bien que

Voir QUÉBEC en C 2 ▶

Acquisition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise:
www.acquisition.biz

Production de luzerne: Medicago investit 3 M\$



Les serres de production de luzerne de Medicago ont été conçues pour répondre aux critères de sécurité les plus élevés de l'industrie pharmaceutique américaine et européenne. Rien d'indésirable ne peut entrer ou sortir du complexe.

LISE FOURNIER
Lfournier@lesoleil.com

■ La biotech Medicago dévoilait, hier, dans le parc technologique de Québec son unité pilote de production de luzerne construite au coût de 3 millions \$. Le complexe de classe mondiale qui combine des serres ultra-sophistiquées de 10 000 pieds carrés avec des unités de traitement de biomasse et purification produira d'ici quelques mois quatre fois plus que ses concurrents.

La PME spécialisée depuis 1997 dans des produits pharmaceutiques à base de protéines de luzerne vise à mettre au point une plate-forme de traitements

contre le cancer, l'arthrite et les infections telles que la bactérie *C. Difficile*. Des ententes en ce sens ont même été conclues avec la multinationale Bayer ainsi qu'avec un groupe américain qui s'apprete à sortir un produit qualifié de majeur pour le monde médical.

Il est vrai que le marché mondial des biotechnologies à partir de plantes génétiquement modifiées a connu un essor considérable depuis 30 ans, a souligné hier le pdg de Medicago, Andrew

Voir MEDICAGO en C 2 ▶

Le prix du mazout fait très mal aux acériculteurs

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ La guigne continue de s'acharner sur l'industrie acéricole québécoise. Confrontée à de sérieux problèmes de production depuis quelques années où les surplus de sirop d'érable atteignent près de 62 millions de livres, c'est maintenant le prix exorbitant du mazout qui secoue l'industrie.

Selon une enquête maison conduite par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ), il en coûtera cette année aux acériculteurs, qui font appel au mazout pour faire bouillir l'eau d'érable, 2,52 \$ pour produire un gallon de sirop d'érable. L'an dernier, ils devaient payer 1,82 \$.

Voir MAZOUT en C 2 ▶



Cette année, les acériculteurs paient 15¢ de plus le litre de mazout.

PROFITEZ DES JOURS TRIPLE DIAMANTS DE MITSUBISHI

TRANS & PREP. INC.
179\$

LANCER ES 05

Les véhicules les mieux protégés au monde

10 ANS

GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 10 ANS / 160 000 KM
GARANTIE LIMITÉE PARE-CHOC À PARE-CHOC DE 5 ANS / 100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE DE 5 ANS / KILOMÈTRAGE ILLIMITÉ

QUÉBEC MITSUBISHI

Concessionnaire # 1 au Québec

Le seul au Québec

Mensualité	Comptant
1795*	2,695\$
2095*	1,195\$
2275*	0\$

*Mensualité de 36 mois, 1000\$ de prime de vente, 1000\$ de prime de livraison, 1000\$ de prime de formation, 1000\$ de prime de garantie.

QUÉBEC MITSUBISHI 1000, boul. Pierre-Bertrand, Vanier, 682.2226 / 1.866.50.MITSU

Valeurs mobilières: profits records pour l'industrie

■ TORONTO (PC) — L'industrie canadienne des valeurs mobilières a enregistré des profits records pour le quatrième trimestre ainsi que l'ensemble de l'année 2004.

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) a fait savoir hier que les bénéfices d'exploitation ont atteint des sommets de 1,1 milliard \$ pour le trimestre et de 3,9 milliards \$ pour l'année. Les profits du quatrième trimestre ont ainsi bondi de 77 % par rapport à ceux de la période de trois mois précédente.

Pour l'année, le bénéfice d'exploitation est en hausse de 16 % par rapport au précédent record établi en 2003.

L'ACCOVAM attribue cette performance à « un climat favorable aux investissements et un solide redressement du marché en fin d'année ».

Les principaux piliers de la croissance dans l'industrie des valeurs mobilières ont été la gestion du patrimoine et les services bancaires d'investissement. La plupart des secteurs ont affiché des gains de plus de 10 % en 2004.

L'ACCOVAM souligne qu'il y a eu une forte disparité l'année dernière entre

les grandes sociétés de courtage intégrées et les groupes spécialisés, c'est-à-dire les sociétés de courtage de détail et les sociétés du secteur institutionnel.

Ainsi, les sociétés de courtage intégrées ont vu leurs profits fondre de 3 % en 2004 par rapport à l'année précédente, s'établissant tout de même à un impressionnant montant de 2,6 milliards \$. Quant aux groupes spécialisés, ils ont vu leurs profits annuels bondir de 70 %, pour atteindre 296 millions \$.

Les revenus de commissions se sont élevés à 1,2 milliard \$ pour le quatrième trimestre, en hausse de 20 % par rapport au trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année, ils ont atteint 4,8 milliards \$, en hausse de 18 %.

Les commissions tirées des fonds communs de placement ont affiché une hausse de 3 % au cours du trimestre pour se chiffrer à 347 millions \$. En 2004, ces revenus ont totalisé 1,4 milliard \$, ce qui représente une hausse de 31 %.

BOUGON

Suite de la C 1

le recouplement des fichiers, le fise a émis pas moins de 9100 cotisations sur les déclarations fiscales d'années antérieures. Total des sommes récupérées: 16,7 millions \$.

Selon M. Bergman, de plus en plus de contribuables omettent d'ailleurs de déclarer des revenus provenant de gains réalisés à partir de placements bour-

siers. Lan prochain, Revenu Québec prévoit ainsi récupérer près de 40 millions \$ auprès de personnes qui n'ont pas « déclaré » leurs profits en Bourse.

Chemin faisant, les interventions de Revenu Québec auront aussi permis de dépister plus de 4000 contribuables qui ne faisaient toujours pas de déclaration de revenus. Ces « découvertes » auront permis d'ajouter près de 20 millions \$ dans les coffres du fise québécois.

QUÉBEC

Suite de la C 1

le grand patron André Caillé ait déjà avoué « regarder ce qui se faisait ailleurs » avant de prendre une décision, la société d'État marche sur des oeufs lorsque l'on aborde le sujet.

C'est d'ailleurs derrière un « pas de commentaire » que se réfugie le porte-parole d'Hydro-Québec Production, Sylvain Thérberge, lorsque l'on demande des explications sur l'état des discussions avec Ottawa.

Il faut toutefois savoir que la société d'État, devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), a plutôt fait son nid dans le dossier Gentilly-2.

Car si elle obtient le feu vert, Hydro prévoit construire dès l'an prochain de nouvelles aires de stockage pouvant permettre d'emmagasiner davantage de déchets radioactifs sur le site même de la centrale, et ce jusqu'en 2035.

Des unités de stockage dites à plus long terme seraient pour leur part

aménagées entre 2008 et 2009 sur le même site.

Dans ses plans, Hydro soutient qu'une interruption de 18 mois de la production serait nécessaire pour effectuer la réfection de Gentilly-2. Les activités de sa « nouvelle » centrale reprendraient ainsi en 2011.

RAPPORT DÉPOSÉ

Chemin faisant, le rapport du BAPE donnant suite aux audiences publiques tenues au cours de la dernière année à propos de Gentilly-2 se retrouve maintenant entre les mains du ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair à jusqu'au 8 mai pour le rendre public.

Si le gouvernement Charest se montrait favorable à la réfection de Gentilly-2, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendrait à son tour des audiences publiques sur le projet, quelque part cet automne.

Par la suite, selon les recommandations des gouvernements provincial et fédéral, le conseil d'administration d'Hydro-Québec devrait prendre une décision finale au début de 2006.

MEDICAGO

Suite de la C 1

Sheldon. Le chiffre d'affaires atteint aujourd'hui 40 milliards \$, mais on prévoit qu'il sera de 100 milliards \$ en 2010.

Grâce à ses nouvelles installations, Medicago vient de se hisser parmi les leaders de la planète en ce qui a trait à la nouvelle génération de médicaments faits à base de protéine végétale, a précisé le pdg. Le complexe de production de luzerne du parc techno a d'ailleurs été conçu pour répondre aux critères les plus élevés de l'industrie pharmaceutique américaine et européenne. Une condition essentielle si on veut conclure des partenariats avec les multinationales du médicament, de dire M. Sheldon.

Une fois bien rodée, la production de Medicago devrait atteindre chaque année 40 kilos de luzerne fraîche par mètre carré, a souligné Louis P. Vézina, fondateur de l'entreprise et vice-président à la recherche. « Mais notre objectif est d'optimiser au maximum cette production tout en conservant une qualité exceptionnelle de produit. En ce sens, nos serres sont uniques, a-t-il poursuivi. Rien d'indésirable pour l'environnement ne peut entrer ou sortir du complexe. L'étanchéité des installations est maximale. L'air est filtré, de même que l'eau. L'arrosage, l'éclairage et l'engraissement des plantes se font par ordinateur. On peut ainsi augmenter la luminosité en hiver et réduire l'intensité du soleil en été. » Le cycle de production de la luzerne étant de cinq semaines, on prévoit ainsi de 10 à 12 récoltes par année. Des kilos qui seront ensuite broyés, liquéfiés, purifiés afin d'en extraire les protéines.

Medicago embauche 55 personnes dont une trentaine d'experts en recherche et développement. Les principaux supporters financiers de Medicago sont la Société générale de financement, Innovatech et Pôle Québec Chaudière-Appalaches. L'entreprise prévoit une forte expansion de ses activités au cours des prochaines années. Et en prévision de cette croissance, Medicago a d'ailleurs acquis d'autres terrains dans le parc techno qu'elle développera au fur et à mesure des contrats.

MAZOUT

Suite de la C 1

« Si la quantité d'huile pour produire un gallon de sirop d'érable sera la même en 2005, a précisé le secrétaire de la FPAQ, Charles-Félix Ross, le coût pour produire ce dernier sera toutefois beaucoup plus élevé. »

Enquête de la Fédération menée auprès des distributeurs de produits pétroliers démontre que le prix du mazout varie de 53 à 58 c le litre, soit 15 c de plus le litre que l'année dernière laissant ainsi une augmentation de 38 %.

Depuis les cinq dernières années, il s'agit de la plus forte hausse du prix de l'huile à chauffage. En 2002, le prix du litre de mazout avait atteint son niveau le plus bas, à 33 c. Le producteur acéricole devait alors prévoir des dépenses de mazout de 1,53 \$ pour produire un gallon de sirop d'érable.

Mais, avec le début de la nouvelle saison des sucres, les producteurs acéricoles ne vivent pas que de malheurs. Dernièrement, la Cour d'appel du Québec mettrait un point final à un vieux conflit qui s'éternisait depuis près de 10 ans.

En confirmant la décision d'un tribunal inférieur, la Cour d'appel permet la dissolution du Regroupement pour la commercialisation des produits d'érable du Québec (RCPEQ) qui avait été créé en mars 1993 pour s'attaquer à la liquidation des surplus presque chroniques de sirop d'érable. Cet organisme a été mis au rancart en 2002, ce qui a donné naissance à une contestation devant les tribunaux.

Si les acheteurs de sirop d'érable qui font partie de ce regroupement ne portent pas la cause en Cour suprême, la FPAQ, dirigée par M. Pierre Lemieux, « héritera » d'un montant de 20 millions \$, dont 12 millions \$ seront distribués aux acériculteurs.

Les 8 millions \$ restants représentent la valeur des équipements qui deviendront la propriété de la Fédération.

Mais, cette année, même si les érables ont prouvé d'une grande générosité, les quelque 10 000 acériculteurs regroupés au sein de plus de 7000 entreprises acéricoles vont devoir ralentir leur production.

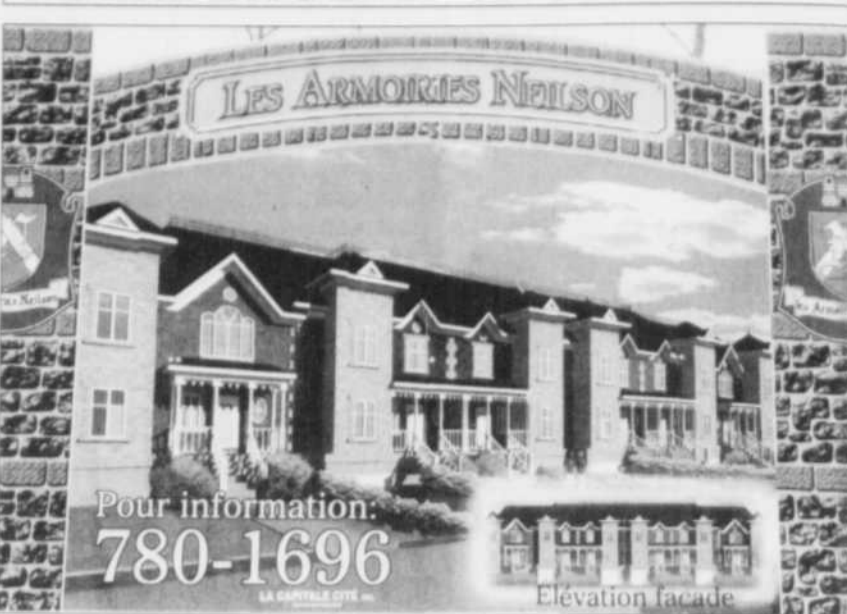
QUOTAS

Ils doivent respecter un contingent afin d'éviter que la réserve de sirop d'érable devienne plus boulimique. Ce contingent permettra également de réduire les réserves actuelles. Le Québec produit 75 % du sirop d'érable et 80 % de cette production est exportée dans une cinquantaine de pays.

Cette année, le contingent global a été fixé à 69 millions de livres de sirop d'érable. À la FPAQ, on estime que ce quota représente le volume des ventes pour la prochaine année de commercialisation. Ce quota ne touche toutefois pas les ventes faites directement au consommateur.

Les dirigeants de la Fédération invitent donc leurs membres à cesser leur production de sirop d'érable lorsqu'ils atteindront leur contingent.

COMMERCE ET AFFAIRES



Pour information:
780-1696

Elevation facade

Le projet immobilier Les Armoiries Nelson comptera 90 unités d'habitation.

Les Armoiries Nelson

■ Un nouveau projet d'habitation qui comptera 90 unités se vendant un peu moins de 250 000 \$ chacune est présentement en construction sur le boulevard Nelson, presque à l'intersection du boulevard Pie XII à Sainte-Foy; les Armoiries Nelson. Les ouvriers viennent tout juste de couler les fondations de six maisons de ville qui seront prêtes dès le début de l'été. Derrière cependant, on en construira 84 autres de tous les modèles. Deux constructeurs, Marcel Gilbert des Habitations Marcel Gilbert et Jean-Yves Leroux des Habitations BCL sont les parrains de ce projet avec deux promoteurs, Sylvain Blouin et Martin Boutet. On pourrait aussi souligner que Sylvain Blouin et Jean-Yves Leroux sont tous deux des joueurs de hockey connus dans la région de Québec. Au printemps, on aménagera les terrains situés dans le boisé, derrière l'actuelle construction et les 84 autres unités d'habitation pourraient être complétées dès l'automne. La vente de ces habitations a été confiée à Doris Beaulieu de La Capitale.



Pierre Champagne
P Champagne
@lesoleil.com

laire minimum en vigueur. Le but principal du programme Jeunes au Travail Desjardins 2005 est de donner une première expérience de travail aux jeunes. Un accompagnement et un suivi en emploi sont offerts afin de guider les jeunes qui entrent sur le marché du travail. Les entreprises et les jeunes désireux connaître les détails du programme peuvent contacter la caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien et demander la trousse d'inscription. Le programme est sujet à certaines conditions. Les jeunes désirant s'inscrire pourront consulter les offres d'emploi dans le site Web des CJE ainsi à la caisse à partir du 15 avril. www.optionje.qc.ca et cjec.net

Saint Brigid's et Jeffery Hale

■ Le centre d'hébergement de longue durée (CHSLD) Saint-Brigid's Home, du chemin Saint-Louis, sera rénové et rafraîchi, ces prochaines semaines. Le gouvernement du Québec y investira 203 828 \$ pour le réaménagement d'unités de vie, la création de nouvelles aires communes, la finition de balcons et le déplacement de postes de garde. Mieux encore, le gouvernement mettra 189 600 \$ supplémentaires à l'hôpital Jefferey Hale dont l'administration est regroupée avec le Saint-Brigid's Home depuis peu. MM. Robert Dinan et Louis Hanrahan sont respectivement président du conseil d'administration et directeur général de ce nouveau regroupement de soins de santé anglophone.

Quel avenir pour le Bas-Saint-Laurent ?

■ C'est aujourd'hui, à 19 h 30 à la salle Alphonse-Desjardins du Musée régional de Rimouski que le professeur David Doloreux présentera une conférence sur les régions éloignées face à l'économie du savoir. L'entrée est gratuite. Contrairement aux régions urbaines, les régions périphériques ne disposent pas des conditions initiales généralement décrites comme propice à l'émergence de cette nouvelle économie: présence d'entreprises à faible intensité industrielle, densité faible du tissu institutionnel et absence d'organisations et de support au développement technologique, etc. Une question demeure: comment l'économie du savoir se manifeste-t-elle dans les régions périphériques? Vous aurez sans doute la réponse ce soir.

Salon de la motoneige

■ Le centre commercial Les Galeries de la Capitale recevra, les 24 et 25 mars, le Mégasalon de la motoneige. Sur place, les quatre plus grands manufacturiers mondiaux regroupés pour vous sous un même toit... et sur la même patinoire; Arctic Cat, Yamaha, Polaris et Ski-Doo. Au total, plus d'une cinquantaine de modèles exclusifs et jamais encore dévoilés à Québec seront présentés. Un événement d'envergure à ne pas manquer pour les maniaques de motoneiges en quête d'informations, de divertissement ou de sensations fortes! La Fédération québécoise des clubs de motoneige sera aussi sur place pour vous renseigner en matière de randonnées et de sécurité.

Du travail pour les ados

■ Pour la troisième année consécutive, la caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien contribue, en collaboration avec les Carrefours jeunesse emploi (CJE) de Sainte-Foy et Chauveau, à la création d'emplois d'été pour les jeunes de 15 à 18 ans en subventionnant l'employeur pour un montant correspondant à 50 % du sa-

La vie agricole

■ *Le Québec rural et agricole*, qui sera lancé prochainement par Denis et Pierre Paul-Hus, ne prendra pas la relève de *La Vie agricole*, contrairement à ce que nous écrivions dans cette même chronique, lundi, puisque, après une interruption temporaire de six mois, *La Vie agricole* sera publiée à nouveau, dès le 1^{er} juin, mais à raison d'une fois toutes les deux semaines. L'hebdomadaire *La Vie agricole*, qui existe depuis le début du siècle, a été acheté en 2003 par Paul Buisson, un éditeur de la Côte-Nord qui se spécialise dans les hebdomadaires régionaux. « En fait, nous sommes en pleine restructuration et je repositionne le produit qui deviendra bimestriel dès sa prochaine parution », a dit M. Buisson au SOLEIL, hier. Entre-temps, celui-ci aura trouvé des successeurs à MM. Hugues Albert et Raymond Chiasson qui agissaient respectivement comme rédacteur en chef et directeur des ventes et qui ont quitté *La Vie agricole* (de Baie Comeau) pour occuper les mêmes postes au *Québec rural et agricole* (de Québec).

Bonnes nouvelles !

□ La résidence Le Boisé Saint-Aubert ouverte depuis novembre à Charlesbourg, à proximité du jardin zoologique et du futur terrain de golf, au 19, rue Saint-Aubert sur le flanc nord du mont Saint-Aubert (côte du Jardin), vient d'être reconnue Double Rose d'Or par le Mouvement des aînés de la région de Québec et Chaudière-Appalaches (la FADOQ).

□ Le 14^e forum économique de la Chambre de commerce de Québec aura lieu le 5 avril au Hilton Québec. Ce sera l'occasion pour la communauté des affaires d'identifier les projets structurants de développement économique qu'elle estime les plus prioritaires et les plus porteurs pour notre économie.

□ Près de 100 personnes se sont, récemment, rencontrées dans les locaux du Groupe SPL pour le grand Rendez-vous des présidents et dirigeants d'entreprises du parc Duberger sous l'impulsion du concepteur et promoteur de cet événement, M. Pierre Cassivi, de parcsindustriels.ca.

PRÉCISION

Une erreur s'est glissée dans le texte publié hier sur le Capital régional et coopératif Desjardins. L'argent investi dans des entreprises et des coopéra-

tives à partir de ce fonds a permis le maintien ou la création de 8400 emplois et non de 1400, comme l'indiquait le texte. *Anne-Louise Champagne*

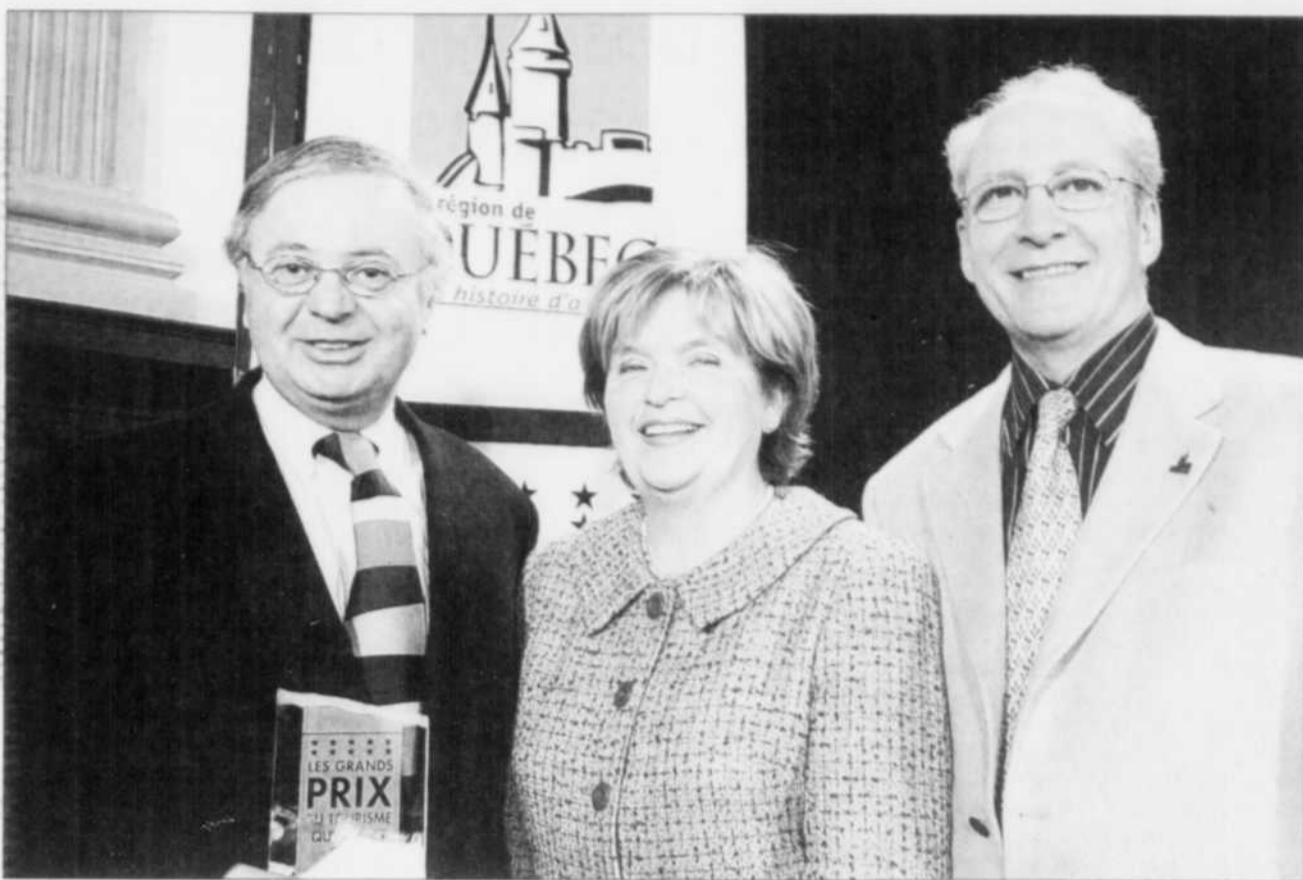
L'histoire continue...
la Crémaillère
s'est transportée au
73, rue Sainte-Anne
et vous invite à l'y suivre...

C'est également un retour aux sources pour son propriétaire, M. Beppino Boezio, qui y a commencé sa carrière avec le restaurant Chez Guido, en 1963.

C'est dans cette vieille maison bourgeoise de Québec, où règnent le luxe, la beauté et le cachet prestigieux d'un nouveau décor, que vous convie l'équipe de La Crémaillère.

Venez découvrir les lieux et un menu actualisé qui a conservé les plats classiques favoris des habitués.

Réservations : 692-2216



La Personnalité touristique 2004 pour la région de Québec, le restaurateur Jacques Gauthier, copropriétaire du Groupe Resto-Plaisir, en compagnie de la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, M^{me} Margaret Delisle, députée de Jean-Talon, et du président de l'Office du tourisme de Québec, M. Jean-Paul Desjardins.

Jacques Gauthier est proclamé personnalité touristique de 2004

PIERRE CHAMPAGNE

PChampagne@lesoleil.com

Le restaurateur et copropriétaire du Groupe Resto-Plaisir, Jacques Gauthier, a été proclamé hier soir Personnalité touristique 2004 lors de la remise des prix régionaux du tourisme.

Cette soirée s'est déroulée en l'absence remarquée de la ministre du Tourisme, M^{me} Françoise Gauthier, qui a aussi raté la remise des prix de Charlevoix la semaine dernière. Cette absence a d'ailleurs valu à la ministre une sortie en règle du président de l'ATR de Charlevoix, Bruno Labbé, qui a critiqué le gouvernement pour son retard à faire connaître les budgets des associations touristiques pour la prochaine année.

C'est la députée de Jean-Talon et nouvelle ministre, M^{me} Margaret Delisle qui représentait le gouvernement à cette soirée à laquelle se trouvaient plus de 400 personnes.

Le tableau publié dans cette page montre les noms des gagnants dans plusieurs catégories. Soulignons de plus que le Musée national des beaux-arts de Québec, qui peut se vanter d'avoir offert au public en 2004 plusieurs expositions internationales de qualité, a gagné le Grand prix de l'Entreprise touristique publique. Le Collège Mérici, riche de ses différents programmes de haut niveau en tourisme, restauration et hôtellerie est reparti avec le Grand prix des Services touristiques.

Le meilleur employé touristique de l'année est M. Michel Biron qui tra-

► Prix du tourisme Région de la capitale nationale

Attraction touristique	Les croisières du Coudrier et le Village Vacances Valcartier
Entreprise touristique publique	Le Musée national des beaux-arts de Québec
Hébergement	Le Fairmont Château Frontenac (150 chambres et plus) l'Auberge internationale de Québec (50 à 149 chambres) l'Auberge du Mas des Équerres (50 chambres et moins) le gîte Lupins et lilas (Gîtes) le camping de l'Île d'Orléans (Camping)
Festival et événements touristiques	le Concours hippique de Québec le Carnaval de Québec
Plein air et aventure	Le Marais du Nord
Restauration	le M/V Louis-Jolliet
Transports et voyages	Le Groupe Voyages Québec
Services touristiques	Collège Mérici
Meilleur employé touristique	Michel Biron du Château Laurier
Prix Internet - Meilleure campagne de marketing en ligne	Le Groupe Dufour hôtels et croisières
Meilleure couverture touristique dans les médias	Magazine Au Québec
Ambassadeur de l'année	M. André Morin
Personnalité touristique de l'année	Jacques Gauthier

vaillé depuis 10 ans du Château Laurier comme chef d'équipe du département de stationnement et des services ainsi que de la conciergerie. Apprécié de tous, il s'est imposé comme une personne-clé dans l'entreprise pour son efficacité et sa précieuse collaboration.

Le Gala d'hier soir était présenté par l'Office du tourisme et des congrès de Québec (OTCQ), en colla-

boration avec Bell/Bonjourquebec.com, la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec, la Société des attractions touristiques du Québec/Fêtes et Festivals, la Société du Centre des congrès de Québec et Hydro-Québec. Le jury a dû faire son choix parmi les 59 candidatures reçues au total. Toutes les entreprises qui ont déposé un dossier sont membres de l'OTCQ.

Dix jours de prison à un investisseur délinquant

KARINE FORTIN

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Pour la première fois, les autorités québécoises en valeurs mobilières ont réussi à obtenir qu'une peine d'emprisonnement soit imposée à un investisseur délinquant.

Michel Maheux, de la Coopérative de producteurs en bois précieux Québec Forestales, a été condamné hier à 10 jours de prison ainsi qu'à 4500 \$ d'amende.

Avant d'être intégrée à l'Autorité des marchés financiers, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) avait ordonné à l'homme d'affaires de cesser d'effectuer des placements de contrats d'investissement au nom de la coopérative.

D'après le porte-parole de l'Autorité, Philippe Roy, une enquête avait en effet démontré que la plantation costaricaine dans laquelle l'entreprise prétendait investir n'existait pas.

En dépit de deux décisions judiciaires confirmant celle de la CVMQ, Michel Maheux a pas moins continué à solliciter de l'argent, en écrivant à des personnes lui ayant déjà fait confiance. Il a en outre créé un site Internet, www.rebellionweb.com, dont il se servait entre autres pour dénigrer l'Autorité et son personnel.

L'organisme de réglementation a d'abord demandé au tribunal d'ordonner la fermeture de cette vitrine avant de demander la comparution de l'investisseur délinquant pour outrage au tribunal.

L'Autorité souhaitait qu'on lui impose une peine d'emprisonnement ainsi qu'une amende d'au moins 1000 \$.

Le juge Jean-Guy Dubois lui a donné raison. « Il y a lieu qu'une période de réflexion soit imposée à l'intimé (...) plus une amende pour lui faire savoir qu'il est important de respecter les décisions des tribunaux », écrit-il dans sa décision.

La coopérative, qui avait amassé 8 millions \$ au 31 décembre 2002, écope pour sa part d'une amende de 250 \$.

FERMETÉ

Même si les montants ne sont pas élevés, la décision du juge Dubois constitue un point tournant dans la réglementation des valeurs mobilières au Québec. De l'avis du pdg de l'Autorité, Jean Saint-Gelais, cette sentence « témoigne des efforts soutenus de l'Autorité afin d'apporter plus de fermeté au respect de la réglementation financière du Québec ».

L'organisme qui a remplacé la CVMQ en février 2004 a promis de se montrer sévère afin de protéger les investisseurs québécois. Au cours des derniers mois, l'Autorité a demandé l'emprisonnement d'au moins une autre personne.

Hausse des profits et des revenus de Power Corporation

■ MONTRÉAL (PC) — Le bénéfice net et les revenus de Power Corporation pour le quatrième trimestre sont à la hausse, grâce à la contribution de sa principale filiale, la Financière Power.

Le conglomérat montréalais, qui détient une participation de 67 % dans la Financière Power, a réalisé un bénéfice net de 232 millions \$, ou 51 ¢ par action, pour le trimestre qui a pris fin le 31 décembre, comparativement à des profits de 201 millions \$, ou 44 ¢ par action, lors de la période correspondante de 2003. Les revenus ont progressé de 1,5 %, passant de 6,29 milliards \$ à 6,38 milliards \$.

Pour l'ensemble de l'exercice, les résultats de Power Corp. sont toutefois à la baisse. Le bénéfice net s'est établi à 949 millions \$, ou 2,03 \$ par action, en regard de profits de 1,27 milliard \$ et d'un bénéfice par action de 2,74 \$ en 2003. Les revenus ont néanmoins bondi de 54 %, passant de 15,75 milliards \$ en 2003 à 24,32 milliards \$ l'année suivante.

La Financière Power, qui est inscrite à la Bourse en tant qu'entité distincte, a également fait part, hier, d'une croissance de ses profits pour le quatrième trimestre. Le géant de l'assurance et

des fonds communs de placement a réalisé un bénéfice net de 404 millions \$, ou 55 ¢ par action, comparativement à des profits de 318 millions \$, ou 43 ¢ par action, lors du trimestre correspondant de 2003.

Pour l'ensemble de l'exercice, la Financière Power a inscrit un bénéfice net de 1,558 milliard \$, ou 2,12 \$ par action, en baisse par rapport à la performance de 2,023 milliards \$ et de 2,81 \$ par action de 2003. Les résultats de 2003 comprenaient toutefois un gain de dilution net de 888 millions \$ lié à l'acquisition de la Corporation financière Canada-Vie par Great-West Lifeco.

Fidèles à leur habitude, Power Corp. et sa principale filiale n'ont pas commenté leurs plus récents résultats, pas plus qu'ils n'ont offert d'indications sur les trimestres à venir.

Le cours de l'action de Power Corp. à la Bourse de Toronto a clôturé en hausse de 1 ¢, à 30,81 \$, alors que celui de la Financière Power a progressé de 21 ¢, à 32,41 \$.

Les anciens administrateurs de la Gaspésia pourraient être privés de leur immunité

KARINE FORTIN

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les anciens administrateurs du projet Gaspésia pourraient être privés de l'immunité que leur confère depuis un peu plus d'un an la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Le juge Paul Chaput de la Cour supérieure du Québec a en effet pris en délibéré, hier, la requête d'un groupe d'entrepreneurs de la construction qui souhaitent que soient levés les obstacles légaux les empêchant de poursuivre ceux qu'ils considèrent comme responsables de la débandade du chantier de Chandler.

Leur avocat, Yves Poirier, a souligné qu'à l'origine, les mesures protégeant les administrateurs visaient à faciliter l'entrée en scène d'un repreneur et la relance d'une entreprise. Dans le cas de la Gaspésia, une telle issue semble désormais très improbable.

Dans ce contexte, « je trouverais indécent que les administrateurs continuent à bénéficier impunément et indéfiniment de cette immunité exceptionnelle prévue pour des circonstances dans lesquelles nous ne sommes plus », a-t-il insisté.

PAS DE DÉTAILS

M^{re} Poirier n'a pas donné de détails sur les gestes que ses clients reprochent aux anciens dirigeants et administrateurs parmi lesquels figurent le pdg de Tembec, Frank Dottori ainsi qu'André L'Écuyer, président de la division forestière de la Société générale de finance-

ment (SGF). Les autres personnes visées sont Harold Bérubé et Michel Dumas de Temrex de même que Marco Spain et Marcel Leblanc de la SGE.

Le Fonds de solidarité comptait aussi des représentants au conseil d'administration de la Gaspésia. Il n'est toutefois pas visé par les procédures des entrepreneurs à qui il a déjà remboursé 12,5 millions \$, ce qui représente le quart de leur créance totale de 50 millions \$.

PRÉMATURÉ

Les avocats des administrateurs trouvent prématurée la demande de M^{re} Poirier. Ils ont rappelé hier que la SGF et le Fonds de solidarité FTQ songeaient à mettre le projet en veilleuse ou à le vendre à la municipalité de Chandler plutôt que de le démanteler.

Le contrôleur Pierre Laporte doit retourner devant le tribunal au plus tard le 22 avril pour faire le point sur la situation.

Hunter Harrison a obtenu du CN plus de 16 millions \$US en 2004

■ MONTRÉAL (PC) — Le président-directeur général de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), Hunter Harrison, a obtenu une prime de 3,5 millions \$US pour avoir aidé la société ferroviaire à enregistrer sa meilleure performance financière de tous les temps en 2004. M. Harrison, qui est devenu pdg du CN en

janvier 2003, a reçu au total plus de 16 millions \$US pour l'année, selon des documents déposés cette semaine. Cette somme inclut son salaire de 1,25 million \$US, la prime de 3,5 millions \$US ainsi qu'une autre rétribution ayant atteint 1,2 million \$US. De plus, M. Harrison a obtenu des actions ou des parts évaluées à environ 10,75 millions \$US lorsque ces dernières ont été émises, l'an dernier. Le CN a enregistré un bénéfice net sans précédent de 1,25 milliard \$CAN, soit 4,34 \$CAN par action après dilution, lors de l'exercice 2004, comparativement à un bénéfice net de 1,01 milliard \$CAN, soit 3,49 \$CAN par action après dilution, en 2003. PC

Devenez
EXPERT en finance d'entreprise
sans vous déplacer!

Diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise

Le diplôme d'études supérieures en finance d'entreprise offert par la Télé-université vous permettra d'atteindre un haut niveau d'autonomie professionnelle dans le domaine de la gestion financière des entreprises. Ce programme de deuxième cycle, offert à distance, a été développé conjointement par la Télé-université et HEC Montréal en collaboration avec l'Ordre des CGA du Québec.

Séances d'information

Québec
Le mardi 5 avril 2005 à 19 h
Télé-université
455, rue de l'Église
Salle 2121
Québec

Montréal
Le mercredi 6 avril 2005 à 18 h
Télé-université
4750, avenue Henri-Julien
Salle 0045
Montréal (métro Laurier)

Pour en savoir plus et
pour confirmer votre présence
Service d'accueil
et de renseignements de
la Télé-université, de 8 h 30 à 18 h
1 888 843-4333, poste 967

Date limite d'inscription pour
le trimestre d'automne 2005:

13 mai 2005

CGA
Ordre des CGA
du Québec
L'expert-comptable

Université du Québec
TELUQ
L'université à distance

L'américain Quiksilver achète le français Rossignol

■ VOIRON (AP) — Le fabricant américain de surfs et de vêtements de plein air Quiksilver a annoncé hier la prise de contrôle du numéro un mondial du ski français Rossignol.

Selon les élus CGT (Confédération générale du travail) du comité d'entreprise, la reprise de Rossignol devrait s'accompagner de la suppression de 134 emplois, dont 78 postes au sein de Rossignol et 56 dans la filiale Dynastar située à Sallanches, en Haute-Savoie.

« Le plan de restructuration était une obligation: nous ne pouvions pas continuer au prix de revient actuel de façon durable », a expliqué Laurent Boix-Vives, le pdg de Rossignol, au cours d'une conférence de presse au siège de l'entreprise à Voiron, dans le département de l'Isère.

« Une entreprise doit anticiper, nous allions anticiper seuls », a-t-il dit. « Le plan était prêt mais pas encore dévoilé, parce qu'il m'aurait fait mal aux tripes, alors que là nous allons offrir de meilleures conditions », a-t-il ajouté.

La cotation des actions du fabricant français de ski Rossignol a été suspendue hier matin à la Bourse de Paris après l'annonce de cette offre de rachat faite par Quiksilver pour un mon-

tant de 236,5 millions d'euros (environ 375 millions \$CAN), soit 19 euros (environ 30,13 \$CAN) par action.

Lors de son dernier cours, l'action Ski Rossignol était de 18,89 euros (environ 29,95 \$CAN). Elle a gagné 22,7% depuis le début de l'année après une progression de 18,5% en 2004.

Le groupe Rossignol devrait accuser une perte nette située entre 10 et 16 millions d'euros (entre 15,9 et 25,4 millions \$CAN) en 2004-2005, en raison des coûts du plan de restructuration, a estimé François Chauvet, le directeur financier. Selon lui, hors plan de restructuration, le groupe est à l'équilibre et prévoyait initialement un bénéfice net de 6 millions d'euros (environ 9,5 millions \$CAN) sur l'exercice 2004-2005, qui s'achève fin mars.

Dans un communiqué, le pdg de Quiksilver, Bernard Mariette, 42 ans, a estimé que « l'alliance des deux groupes est naturelle ». L'actuel pdg de Rossignol, Laurent Boix-Vives, entrera à la direction de Quiksilver et occupera le poste de pdg de la firme de clubs de golf Roger-Cleveland.

Selon les prévisions de Bernard Mariette le nouveau groupe, baptisé « Quiksilver-Rossignol », réalisera un chiffre d'affaires d'environ « 3 milliards \$US » dans cinq ans. Il estime que 46% du chiffre d'affaires sera réalisé aux États-Unis, 42% en Europe et 12% en Asie.

VACCIN CONTRE LE PNEUMOCOQUE

ID Biomédical est autorisée à faire des tests sur les nourrissons

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
AChampagne@lesoleil.com

■ Une première série d'études cliniques ayant donné des résultats positifs, ID Biomédical est autorisée à tester son nouveau vaccin PGCvax sur les nourrissons.

Ce nouveau vaccin couvre les infections causées par le pneumocoque, une bactérie à l'origine de méningite, de pneumonie, d'otite moyenne et de septicémie. La bactérie s'attaque aux gens de tous âges, mais les nourrissons et les jeunes enfants sont la principale cible du PGCvax.

La particularité de ce vaccin est son action basée sur des protéines communes aux 90 souches de pneumocoques, ce qui offrirait une protection complète contre les infections déclenchées contre ce type de bactérie.

Les premières études cliniques de phase I ont été réalisées sur des jeunes adultes et chez des personnes plus âgées. Ces tests ont démontré

que le PGCvax est bien toléré et qu'il augmente effectivement l'immunité.

L'étude qui s'amorce portera sur 75 nourrissons. Chaque enfant recevra quatre injections: à deux mois, quatre mois et six mois, ainsi qu'un rappel à un an.

Des vaccins contre les pneumocoques existent déjà sur le marché. Selon le communiqué de ID Biomédical, aucun ne protège contre les 90 souches recensées. Or, un nouveau phénomène connu sous le nom de « remplacement de sérotype » commence à être observé: les enfants protégés contre certaines souches de pneumocoques sont plus souvent infectés par des sérotypes non présents dans le vaccin, indique également le communiqué.

Le marché actuel des vaccins antipneumococciques dépasse le cap du milliard de dollars américains.

L'étude portera sur 75 nourrissons

CAMION TOYOTA
un coup de cœur sans fin






TOYOTA VOUS FAIT UNE FLEUR.

1 000 \$ D'ACCESSOIRES TOYOTA GRATUITS À LA LOCATION OU À L'ACHAT SUR TOUS CES MODÈLES 2005 EN STOCK*

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ* À LA LOCATION

À PARTIR DE **1,9 %** FINANCEMENT À L'ACHAT**

ACCÈS  **TOYOTA** Une expérience d'achat tellement plus sympa.



Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

* L'offre de 1 000 \$ en achat d'accessoires Toyota est applicable à la location ou à l'achat des modèles Sienna, RAV4, Highlander, 4Runner, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock. Les accessoires sont disponibles sur le site Internet www.acces.toyota.ca. ** Offre de financement à l'achat à partir de 1,9% pour les modèles Sienna, RAV4, Highlander, 4Runner, Sequoia et Tundra 2005 neufs en stock. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. La concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mars 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

ÉVÉNEMENT

Honda
LA ROUTE VOUS ATTEND

À l'achat

0 versement
avant 90 jours

CR-V LX
2005

Prix de location

288\$*

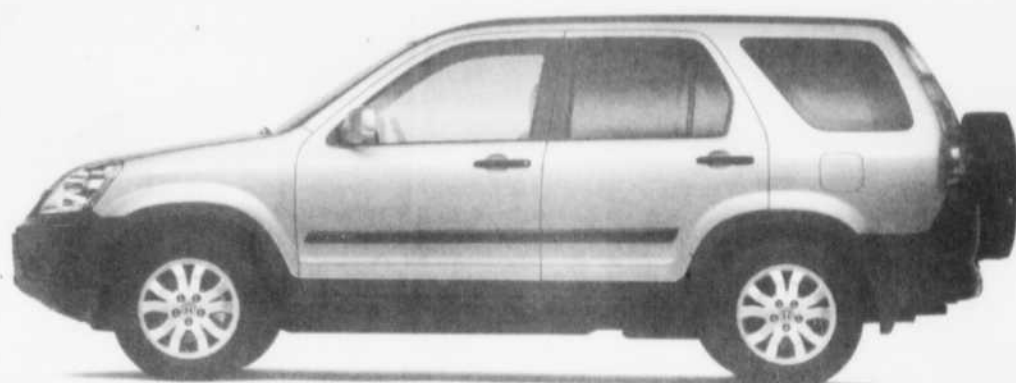
par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0\$
comptant disponible

Transport et préparation inclus en location seulement



CR-V EX
illustré



Odyssey EX-L
illustrée

Véhicule utilitaire de l'année - AJAC

Odyssey
LX 2005

Prix de location

338\$*

par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0\$
comptant disponible

Transport et préparation inclus en location seulement

Pilot LX
2005

Prix de location

448\$*

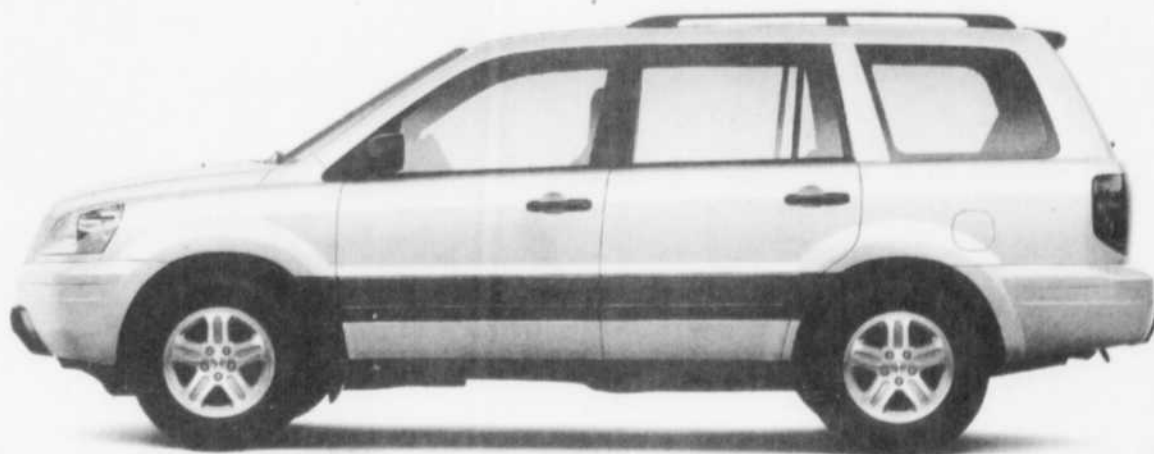
par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0\$
comptant disponible

Transport et préparation inclus en location seulement



Pilot LX
illustré



OUI, ON A FAIT
LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Odyssey LX (modèle RL3825E) : a) 338\$, b) 6 972\$, c) 23 196\$; Pilot LX (modèle YF1815E) : a) 448\$, b) 5 460\$, c) 26 964\$; CR-V LX (modèle RD7755E) : a) 288\$, b) 4 737\$, c) 18 561\$. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.

La Réserve fédérale relève d'un quart de point son principal taux directeur

■ WASHINGTON — La Réserve fédérale, la banque centrale américaine, a relevé hier d'un quart de point son principal taux d'intérêt directeur pour le porter à 2,75 %, poursuivant sa campagne destinée à s'assurer que le rebond de l'économie n'entraîne pas une poussée inflationniste. Cette augmentation attendue du taux des fonds fédéraux est la sep-

tième opérée par la Fed depuis qu'elle a entamé sa campagne actuelle de resserrement de la politique monétaire en juin dernier. Le taux s'élevait alors à 1,00 %, son niveau le plus bas depuis 46 ans. Dans son communiqué, le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale précise que le relèvement des taux se poursuivra « à un rythme vraisemblablement mesuré ». Certains économistes tablaient sur un abandon de cette petite phrase désormais rituelle en raison de la forte hausse des cours du pétrole, aujourd'hui supérieurs à 57 \$US le baril. Cette flambée, qui pourrait porter le prix du baril au-delà de 60 \$US, fait en effet craindre une accélération de l'inflation. AP

Swiss passe sous le contrôle de Lufthansa

Le transporteur suisse conservera une large autonomie

■ FRANCFORT (AP) — Swiss passe sous le contrôle de l'allemand Lufthansa. Les deux partenaires et le gouvernement suisse ont approuvé ce rachat hier qui permettra au transporteur helvétique de conserver son nom.

Swiss préservera une large autonomie, la direction et le siège restant en Suisse. Swiss conservera sa propre flotte et ses équipages.

Le conseil de surveillance de Lufthansa et le conseil d'administration de Swiss ont donné leur feu vert à la transaction pressentie depuis plusieurs semaines. Le canton de Zurich et les actionnaires majoritaires ont aussi donné leur aval. Wolfgang Mayrhuber, président du directoire de Lufthansa, et Christoph Franz, le patron

de Swiss, devaient signer hier soir à Zurich le contrat scellant l'accord.

Cette acquisition permet de dégager d'importantes synergies sur le plan des recettes et des dépenses, qui permettront d'ici à 2007 d'économiser chaque année près de 100 millions d'euros (262 millions \$ CAN).

PLUSIEURS ÉTAPES

Si l'objectif est la reprise intégrale de Swiss, l'acquisition se fera en plusieurs étapes. Les actions de Swiss se-

ront détenues par une société suisse spécialement créée à cet effet, appelée Air Trust.

Dans un premier temps, Lufthansa acquerra 11 % du capital auprès d'Air Trust. Après obtention des autorisations prévues par la loi, la part de Lufthansa passera à 49 %. Lorsque les accords sur les transports aériens auront été modifiés, Lufthansa reprendra Swiss à 100 %.

Les deux partenaires ont fait part de leur satisfaction. « Le regroupement des deux compagnies est non seulement positif pour la Suisse et l'Allemagne mais aussi pour nos partenaires au sein de Star Alliance. Elle renforce les transports aériens européens », selon Wolfgang Mayrhuber.



Banque Scotia

La Direction Régionale du Québec et Est de l'Ontario de la Banque Scotia, faisant partie d'un des principaux groupes financiers au pays, est présentement à la recherche de candidats (tes) pour le poste de :

DIRECTEUR/TRICE

Service à la clientèle
Ville de Québec

Fonctions du poste:

- Gérer la qualité et l'efficacité des diverses activités administratives de la succursale ainsi que les ressources humaines affectées à l'équipe de service.
- Embaucher, former, diriger adéquatement le personnel rattaché à l'équipe de service de la succursale.
- Diriger la prestation du service à la clientèle en assurant la conformité des normes de service établies par la Banque et en assurant le maintien d'une image professionnelle répondant aux critères de la Banque.
- Diriger et coordonner la promotion des services de la Banque de façon à répondre aux besoins des clients et participer activement à l'atteinte des objectifs d'affaires de la succursale.

Exigences:

- Diplôme universitaire de premier cycle, concentration administration ou marketing.
- Minimum de deux ans d'expérience pertinente au sein d'une institution bancaire.
- Très bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Nous offrons une rémunération globale concurrentielle et un programme de formation continu. De plus, nous vous invitons à consulter notre site Internet www.banquescotia.com pour de plus amples informations sur la Banque Scotia.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 8 avril 2005 par télécopieur au (418) 522-7809.

Nous remercions tous les postulants (tes), cependant, seules les candidatures répondant à nos exigences seront retenues.

« Valoriser les gens... Valoriser la diversité »



Banque Scotia

La Direction Régionale du Québec et Est de l'Ontario de la Banque Scotia, faisant partie d'un des principaux groupes financiers au pays, est présentement à la recherche de candidats (tes) pour le poste de :

DIRECTEUR/TRICE DE SUCCURSALE

Services aux particuliers
Nouvelle succursale, secteur Lebourgneuf, Québec

Fonctions du poste:

- Diriger et gérer avec dynamisme une équipe de vendeurs assurant la croissance du portefeuille de la clientèle privée de la succursale.
- Développer le portefeuille de la clientèle privée et petites entreprises de la succursale.
- Assumer la responsabilité de la qualité du processus de vente aux particuliers et de l'expérience client.
- Assurer la bonne marche des opérations de la succursale et la qualité du Service à la clientèle.
- Assurer une visibilité corporative en s'impliquant activement au sein de divers organismes et groupes d'affaires.

Exigences:

- Diplôme universitaire de premier cycle, concentration finance, administration, économie ou marketing.
- Minimum de deux ans d'expérience à titre de Directeur/trice de succursale au sein d'une institution bancaire.
- Avoir réussi le cours « Fonds d'investissements au Canada » ou équivalent.
- Diplôme de Planification Financière Personnelle (PFP) obtenu ou en voie d'obtention.
- Bilinguisme oral et écrit.

Nous offrons une rémunération globale concurrentielle et un programme de formation continu. De plus, nous vous invitons à consulter notre site Internet www.banquescotia.com pour de plus amples informations sur la Banque Scotia.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 8 avril 2005 par télécopieur au (514) 499-5462.

Nous remercions tous les postulants (tes), cependant, seules les candidatures répondant à nos exigences seront retenues.

« Valoriser les gens... Valoriser la diversité »

CARRIÈRES

**UNIVERSITÉ
LAVAL**

TRADUCTION

Un poste de professeure, professeur

FACULTÉ DES LETTRES

Le Département de langues, linguistique et traduction désire pourvoir un poste en traduction de l'anglais vers le français, dans les domaines de la traduction générale et de la traduction spécialisée. Les domaines de spécialité recherchés sont notamment la traduction médicale, technique, informatique ou économique.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement de la traduction anglais - français aux trois cycles;
- Direction d'essais, de mémoires et de thèses de doctorat;
- Recherche et publications;
- Participation aux activités départementales et universitaires.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Doctorat terminé ou en voie de l'être en traductologie ou dans une discipline connexe;
- Bonne connaissance des milieux de la pratique professionnelle;
- Expérience de l'enseignement, de préférence en milieu universitaire;
- Recherche et publications pertinentes;
- Excellente connaissance du français langue maternelle et de l'anglais.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la convention collective en vigueur

Clôture du concours: Le 9 mai 2005

Entrée en fonction: Le 1^{er} juillet 2005

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae ainsi que trois lettres de recommandation à l'attention de :

Monsieur Pierre Auger, directeur
Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres
Pavillon Charles-De-Koninck
Université Laval
Québec (QC) CANADA G1K 7P4
Web : <http://www.fl.ulaval.ca/lli>
Téléphone : (418) 656-2622

En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada. L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi qui consacre la moitié des postes vacants à l'engagement de femmes.

www.ulaval.ca

Alcoa supprimera 2000 emplois

■ PITTSBURGH (AP et PC) — Le géant américain de l'industrie métallurgique Alcoa Inc. a annoncé hier la suppression de 2000 emplois au cours de la prochaine année, alors que le fabricant d'aluminium entend procéder à une rationalisation de ses activités.

L'entreprise se départit également de sa participation minoritaire dans le groupe métallurgique et énergétique norvégien Elkem ASA pour environ 870 millions \$US.

Les compressions, devant avoir lieu dans certaines des activités que compte Alcoa en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique du Sud, donneront lieu à des frais exceptionnels après impôts de 20 à 25 millions \$US. Elles devraient cependant permettre à la firme d'épargner 45 millions \$US par année.

Alcoa emploie actuellement environ 131 000 personnes dans 43 pays, dont 6000 au Canada. L'entreprise exploite trois alumineries au Québec, soit à Baie-Comeau, Bécancour et Deschambault, entre autres installations.

L'an dernier, le géant américain a procédé à une refonte de sa structure organisationnelle afin de mettre sur pied des unités opérationnelles mondiales. Auparavant, l'entreprise présentait une structure plus régionale, ce qui avait donné lieu à un recoupe-ment des tâches en Amérique du Nord, en Asie ou en Europe, ont indiqué des responsables de la société.

Kevin Lowery, porte-parole d'Alcoa, a indiqué qu'il était prématuré de dire si certaines des mises à pied auraient lieu au Canada.

Parmi les 2000 postes coupés se trouvent les 70 à 80 emplois dont la compression avait déjà été annoncée à Riverdale, dans l'État américain de l'Iowa, a-t-il cependant précisé.

RX 330, 2005

BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE LOCATION 48 MOIS

50 200 \$ 498 \$

DÉPÔT DE GARANTIE DE 0 \$* PREMIÈRE MENSUALITÉ GRATUITE**

RX 330

- Moteur V6 de 3,3 litres développant 230 chevaux
- Traction intégrale
- Régulateur de traction
- Contrôle de la stabilité du véhicule
- Essuie-glaces activés par la pluie
- Sièges avant chauffants
- Coussins gonflables avant à deux phases, coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant, coussin gonflable de protection des genoux côté conducteur, coussins gonflables latéraux en rideau à détecteur de roulis

TECHNIQUEMENT AVANCÉ, INVARIABLEMENT LEXUS.

Une commande individuelle de contrôle de la température. Des coussins gonflables latéraux surdimensionnés. Impressionnant n'est-ce pas ! Sans oublier cette caractéristique exclusive qui confirme au premier coup d'œil qu'il s'agit de l'un des VUS de luxe les plus avancés sur le marché : un petit « L » chromé, offert en équipement de série. Le Lexus RX 330. Composez le 1 800 26-LEXUS pour rejoindre dès aujourd'hui le concessionnaire Lexus le plus près de chez vous.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

*Plan de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre valable pour les Lexus RX 330 2005 neuves livrées avant le 31 mars 2005. Immatriculation, assurance, entretien, assurances et autres taxes applicables en sus. Frais de transport et de préparation (1 675 \$) en sus. État sur une location-trait de 48 mois à un taux de location de 4,9 % (modèle HA31UP + R+). Acompte de 5 525 \$ ou échange équivalent requis. Dépôt de garantie de 0 \$. Première mensualité gratuite. Coût total de la location de 32 447,68 \$ et prix de l'option d'achat de 23 594 \$ basé sur un maximum de 26 030 km. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. PDSF de 50 200 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à un prix moindre. **Première mensualité gratuite à la location d'un RX 330 2005.

européenne

et

nord-américaine



Avec son moteur nerveux, sa suspension précise et directe, sa conception raffinée et son excellente tenue de route, la Focus 2005 est une européenne à part entière...

... **et** une véritable nord-américaine qui allie confort et sécurité, en plus d'offrir différents modèles pour différents styles de vie. Sans oublier son prix abordable, totalement nord-américain.

ford focus ZXW SE 2005

229\$/mois, location 36 mois*
Mise de fonds de 2 595 \$
Transport et plein d'essence inclus

- Moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux
- Chauffe-moteur
- Verrouillage des portes à commande électrique
- Entrée sans clé à télécommande
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
- Climatisation

Incluant l'ensemble édition hiver :



RETROVISEURS CHAUFFANTS
SIÈGES AVANT CHAUFFANTS

ford focus ZX5 SES 2005

229\$/mois, location 36 mois*
Mise de fonds de 2 595 \$
Transport et plein d'essence inclus

- Moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux
- Chauffe-moteur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
- Climatisation
- Jantes de 16 po en alliage
- Appuie-tête aux sièges arrière
- Commandes audio auxiliaires sur colonne de direction
- Programmeur de vitesse
- Volant réglable/télescopique
- Glaces et verrouillage des portes à commande électrique
- Rétroviseurs à réglage électrique

Incluant l'ensemble édition hiver plus :



ANTIPATINAGE À TOUTES LES VITESSES
RETROVISEURS CHAUFFANTS
SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
FREINS ANTI-BLOCCAGE AUX 4 ROUES

La Focus 2005 s'est classée parmi les trois premières dans le segment des voitures compactes selon *LE GUIDE DE L'AUTO 2005*.

ford.ca



Bien pensé

Photos à titre indicatif seulement. *Dépôt de sécurité (Focus ZX5 SES : 275 \$; ZXW SE : 275 \$), mise de fonds (ZX5 SES : 2 595 \$; ZXW SE : 2 595 \$) et première mensualité exigés à la livraison. Des frais de 0,06 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent à des particuliers sur approbation de crédit de Credit Ford. Immobilisation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Les mensualités annoncées incluent une remise taxable du constructeur de 1 000 \$. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Frais de transport et premier plein d'essence inclus. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulés en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vous en dire plus. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

LE MARCHÉ BOURSIER

LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

TORONTO

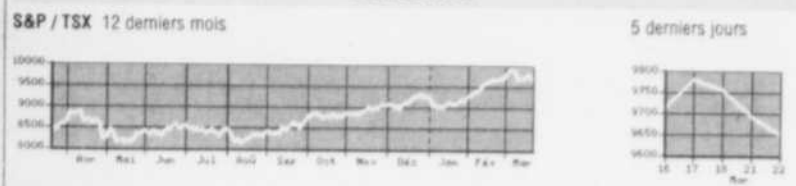


Table with columns: Hier, OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Values: 9 696.91, 9 726.97, 9 647.2, 9 647.22, -0.48%, 13.78%.

ACTIONS NÉGOCIÉES 1 646 millions. PERTES 507. INCHANGÉES 219.

52 semaines HAUT 9 968. BAS 8 096. HIER JOUR PRÉCÉDENT 281 millions. JOUR PRÉCÉDENT 230 millions.

Table: Les 10 plus actifs. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes Cameco, Dufferin, CIBC, etc.

Table: Titres gagnants en %. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes HAWKER, Nexia, etc.

Table: Titres perdants en %. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes Groupe Lpr, Igs, etc.

TSX 60 FERMETURE 9,647.22. VAR. 1 J -0.5.

NEW YORK

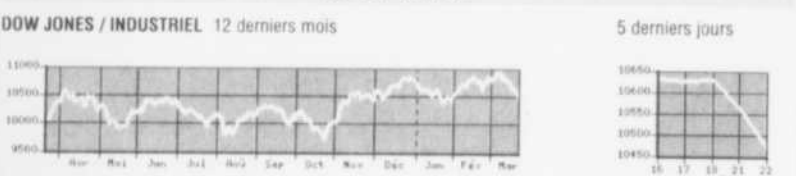


Table with columns: Hier, OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Values: 10 565.29, 10 609.05, 10 470.3, 10 470.51, -0.90%, 4.03%.

ACTIONS NÉGOCIÉES 3 426 millions. PERTES 2 366. INCHANGÉES 121.

52 semaines HAUT 10 984. BAS 9 708. HIER JOUR PRÉCÉDENT 1 219 millions. JOUR PRÉCÉDENT 1 844 millions.

Table: Les 10 plus actifs. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes Citigroup, Amex, etc.

Table: Titres gagnants en %. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes Nyse, Krissy, etc.

Table: Titres perdants en %. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes Quiksilver, Enersy, etc.

NASDAQ

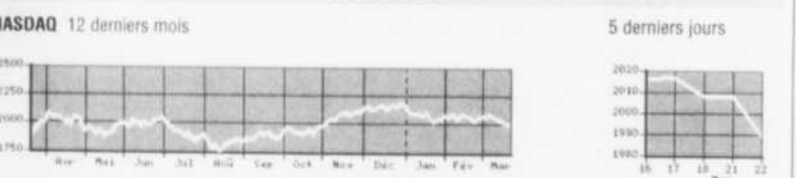


Table with columns: Hier, OUVREURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Values: 2 007.72, 2 017.66, 1 988.9, 1 989.34, -0.91%, 4.16%.

ACTIONS NÉGOCIÉES 3 207 millions. PERTES 1 877. INCHANGÉES 137.

52 semaines HAUT 2 192. BAS 1 751. HIER JOUR PRÉCÉDENT 4 505 millions. JOUR PRÉCÉDENT 1 649 millions.

Table: Les 10 plus actifs. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes Microsoft, Electronic Arts, etc.

Table: Titres gagnants en %. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes ETH, Enersy, etc.

Table: Titres perdants en %. Columns: Volume, Clôt. (\$), Var. (%). Includes Citibank, Dickie, etc.

Monnaies

Table of exchange rates for various currencies including Euro, Canadian Dollar, etc.

Obligations

Table of bond yields and prices for various government and corporate bonds.

NASDAQ

Table with columns: Société, Volume, Form., ch. Net, 52 sem. Includes A et B, D à G, K à M, Ret S, N à Q, H à J, C, H à J, K à M, T à Z.

Table: A et B. Includes Activision, AIG, etc.

Table: D à G. Includes Dell, GenCorp, etc.

Table: K à M. Includes Kellanova, Kinross, etc.

Table: Ret S. Includes Raptor, Red Hat, etc.

Table: N à Q. Includes Newcrest, Newmont, etc.

Table: H à J. Includes Home Depot, Home Depot, etc.

Table: C. Includes Caterpillar, Caterpillar, etc.

Table: H à J. Includes Home Depot, Home Depot, etc.

Table: K à M. Includes Kellanova, Kinross, etc.

Table: T à Z. Includes Tropicana, Tropicana, etc.

New York

Table with columns: Société, Volume, Form., ch. Net, 52 sem. Includes A et B, D à G, K à M, T à Z.

Table: A et B. Includes Activision, AIG, etc.

Table: D à G. Includes Dell, GenCorp, etc.

Table: K à M. Includes Kellanova, Kinross, etc.

Table: H à J. Includes Home Depot, Home Depot, etc.

Table: C. Includes Caterpillar, Caterpillar, etc.

Table: H à J. Includes Home Depot, Home Depot, etc.

Table: K à M. Includes Kellanova, Kinross, etc.

Table: T à Z. Includes Tropicana, Tropicana, etc.

Pétroles

NEW YORK (AP) — Hier sur le marché du pétrole, le baril de brut de Dubai se vendait 47,46 \$, en hausse de 0,03 \$, le Brent de la mer du Nord valait 55,73 \$, en hausse de 0,21 \$, le West Texas Interim était à 56,04 \$, en baisse de 0,58 \$.

Dividendes

par la Presse canadienne. Dividendes de sociétés déclarés hier, trimestriels (3 mois d'indication contraire): Trizec Canada, 0,20 \$US par action ordinaire. Payable le 22 avril; inscription le 7 avril. Financière Power, 0,2025 \$ par action ordinaire. Payable le 29 avril; inscription le 6 avril.

Bénéfices

par la Presse canadienne. Bénéfices de sociétés déclarés hier: Financière Power, année budgétaire le 31 décembre, 2004, 1 558 000 000 \$, 2,12 \$ par action, 2003, 2 023 000 000 \$, 2,81 \$ par action. Revenu, 2004, 29 922 000 000 \$, 0,33 \$ par action, 2003, 15 369 000 000 \$.

Fonds communs de placement

MEILLEURES ET PIÈRES PERFORMANCES HIER DANS HUIT CATÉGORIES (en %)

Table with columns: Actions Américaines, Actions Canadiennes, Pétrole, etc.

Actions Américaines

Table of American stock funds performance.

Actions Canadiennes

Table of Canadian stock funds performance.

Pétrole

Table of oil funds performance.

Technologie

Table of technology funds performance.

Monnaie

Table of currency funds performance.

Équilibrium

Table of balanced funds performance.

Actions Internationales

Table of international stock funds performance.

Équilibrium Canadien

Table of Canadian balanced funds performance.

Actions Américaines (Pur)

Table of pure American stock funds performance.

Actions Internationales

Table of international stock funds performance.

Obligations Canadiennes

Table of Canadian bond funds performance.

Indice boursier régional

L'Indice boursier régional Québec/Chaudière-Appalaches valait hier 2 343,96 points en baisse de 4,01 point ou 0,17 % sur la journée précédente.

Table of regional stock index components.

CDNX

Table of CDNX index components.

Les États-Unis mènent une enquête criminelle sur Conrad Black

CHICAGO (AP) — Des procureurs du gouvernement américain ont confirmé que la première fois, hier, qu'ils menaient une enquête criminelle sur les activités du magnat de la presse Conrad Black, son associé David Radler et Hollinger Inc.

Le gouvernement a reconnu la tenue de cette enquête dans des documents de procédure dans lesquels il demande à intervenir dans le cadre d'une poursuite civile intentée par la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC), en novembre, contre Conrad Black, David Radler et Hollinger Inc.

La SEC prétend que tous trois ont pris part à des activités frauduleuses visant à s'approprier des sommes d'argent et d'autres actifs de Hollinger International, filiale américaine de Hollinger Inc., et d'avoir caché leurs manœuvres aux actionnaires. Le gouvernement a demandé l'autorisation de retarder jusqu'au 1er avril la divulgation d'un document requis de la SEC par les défenseurs, « pour protéger l'intégrité de l'enquête criminelle elle-même ».

Rendre public le document aurait pour effet de porter atteinte à l'enquête criminelle lancée par les autorités, ont estimé les procureurs, qui ont demandé à ce qu'une audience ait lieu ce mercredi.

L'avocat de Hollinger Inc., Nathan Eimer, a affirmé hier que sa cliente, une société ouverte torontoise contrôlée par Conrad Black, tentait d'obtenir 150 boîtes de documents de la SEC, et ignorait laquelle d'entre elles tentaient de retenir les procureurs.

« Nous ne croyons pas que l'entreprise ait été engagée dans quelque comportement criminel que ce soit, a déclaré M. Eimer. Nous ne croyons pas qu'il sera démontré qu'elle ait été engagée dans quelque comportement criminel que ce soit. »

Au Canada, Conrad Black, David Radler et Hollinger Inc. font également face à des sanctions de la part de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO).

Toronto

Table with columns: Soutien, Valeur, % Changement, etc. for various stock indices.

A a C

Table of stock prices and changes for various companies, including Alcan, Bell, and others.

H à J

Table of stock prices and changes for companies starting with H, I, and J.

R à Z

Table of stock prices and changes for companies starting with R through Z.

D à G

Table of stock prices and changes for companies starting with D through G.

N à Q

Table of stock prices and changes for companies starting with N through Q.

DISTRIBUTION

Table of stock prices and changes for companies in the distribution sector.

Vous avez une équipe gagnante pour votre entreprise, mais il vous manque LA pièce. LE comptable.

Vous avez le choix parmi plus de 300 comptables (CA, CGA, CMA, techniciens) qualifiés et expérimentés, prêts à relever de nouveaux défis !

Contactez-nous et préparez-vous à accueillir un nouvel employé, la pièce qui vous manquait.

Nos résultats sont garantis.

Vous avez trouvé le bon comptable !

Parce qu'un bon comptable sait en reconnaître un autre.

Luc Blanchet (416) 653-4455 poste 460 (luc.blanchet@mallette.ca)

UNITÉS EN FIOUCHE

Table of stock prices and changes for various international and specialty funds.

K à M

Table of stock prices and changes for companies starting with K, L, and M.

NÉGOCE EN FONDS AMÉRICAINS

Table of stock prices and changes for American funds.

AUTRES VALEURS

Table of stock prices and changes for other values.

Décès Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

ARCHAMBAULT, Aline Badeaux Québec	20 mars 2005
BEAUVAIS, Alain Saint-Augustin-de-Desmaures	20 mars 2005
BOUCHER, Jacques Sherbrooke	20 mars 2005
BRAZEAU, Omer Rimouski	20 mars 2005
DION, Raymond M. Québec	22 mars 2005
DUCHESNE, François Québec	21 mars 2005
GAGNON, Francine Québec	19 mars 2005
GAUVIN, Marie-Claire Hamel L'Anceinte-Lorette	20 mars 2005
GIGUÈRE, Céline Sainte-Foy	18 mars 2005
GIGUÈRE, Maurice Sainte-Anne-de-Beaupré	21 mars 2005
LABRECQUE HAINS, Marthe Chambourg	21 mars 2005
LANGEVIN, René Montréal	17 mars 2005
SIMONEAU, Léo L'Anceinte-Lorette	20 mars 2005
TREMBLAY, Paul Chicoutimi	19 mars 2005

Aline Badeaux Archambault 1916 - 2005

Québec, le 20 mars 2005, à l'âge de 89 ans, est décédée, à l'Hôtel de la Parole, dame Aline Archambault (née Badeaux). Elle demeurait à Québec. Elle a été confiée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMEMORATIF LA SOUVENANCE

Elle laisse dans le deuil, ses deux enfants: Lisa Cameron et Jean Archambault (Diane Cousineau); ses petits-enfants: Jacinthe, Liane, Caroline, Alexandre et Patrick; sa sœur Louise St-Laurent et son frère André Badeaux; ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

Selon ses dernières volontés, son corps ne sera pas exposé, mais des dons à la Fondation des hôpitaux L'Enfant-Jésus et Saint-Sacrement du CHA (1401, 18e Rue, Québec QC G1J 1Z4, téléphone: 418-649-5959) seraient appréciés. La famille recevra par écrit vos témoignages de sympathie par l'entremise du

PARC COMMEMORATIF LA SOUVENANCE
301, rang Ste-Anne, C.P. 204
Sainte-Foy (Québec) G2E 3L9
Pour renseignements: (418) 529-3371
télécopieur: (418) 529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com
site Internet: www.lepinecloutier.com



Alain Beauvais

CHUQ, pavillon du CHUL, le 20 mars 2005, à l'âge de 53 ans, est décédé monsieur Alain Beauvais, époux de dame Sylvie Lamarche. Il demeurait à Saint-Augustin-de-Desmaures. La famille recevra les condoléances au funérarium

ALBERT ROCHETTE & FILS
350, Route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures
jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le vendredi 25 mars 2005 à 11h, en l'église St-Augustin (325, Route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures) et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Valérie, Chantal et Alexis; ses parents: Pauline Darveau et Majella Beauvais; ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs: Annette, Nicole (Jean-Paul Lahaie), Lorraine, Normand (Ginette Lapierre), Hugues, Paul (Martine Ménard); ses beaux-parents: Régine Gamache et Léopold Lamarche; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lamarche: Denis, Ginette (Richard Gauthier), Michel (Thérèse Perras), Roger ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du CHUQ (recherche en psychiatrie), 10, rue de l'Espérance, Québec (Québec) G1L 3L5, téléphone: (418) 525-4385, télécopieur: (418) 525-4393. Des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements:
ALBERT ROCHETTE & FILS
téléphone: (418) 878-2980
télécopieur: (418) 878-5752
courriel: rochfils@globetrotter.net

Avez-vous pensé à inclure un don à un organisme de bienfaisance dans votre testament?

Un héritage à partager Québec

www.unheritage.org
1 888 304-8834



Jacques Boucher 1934 - 2005

CHUS Hôtel-Dieu, le 20 mars 2005, à l'âge de 70 ans, est décédé monsieur Jacques Boucher, époux de Christiane Parent, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE STEVE ELKAS INC.
601, rue du Conseil, Sherbrooke QC J1G 1K4
le mercredi 23 mars 2005 de 14h à 16h et de 19h à 22h et le jeudi 24 mars 2005 de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 24 mars 2005 à 13h30, à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE STEVE ELKAS INC.
et de là au crématorium Steve L. Elkas.
Outre son épouse, monsieur Boucher laisse dans le deuil sa fille Valérie, son fils Alain, ses deux sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs des deux familles ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

En guise de sympathie, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 2630, King Ouest, bureau 150, Sherbrooke (Québec) J1J 2H1, seraient grandement appréciés.



Omer Brazeau

CHUSS de Rimouski, le 20 mars 2005, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédé monsieur Omer Brazeau, époux de madame Ginette Ouellet, demeurant au 240, rue du Domaine, Rimouski. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE BISSONNETTE DE RIMOUSKI
125, avenue St-Louis, Rimouski QC G5L 5P9
le 25 mars 2005 de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, le salon ouvrira à 8h30. Le service religieux sera célébré à 10h30, en l'église Sacré-Coeur de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil son épouse madame Ginette Ouellet; ses deux filles Christina (Eric Audet) et Stéphanie (Benjamin Delisle); son frère René (Lilian); ses beaux-frères, belles-sœurs de la famille Ouellet: Emilienne, Paul-Émile (Nicole Michaud), Jacqueline (Gérard Arseneault), feu Claude (Liliane Boucher), Yvon, Denis (Marielle Monsette), Pierre, Jacques (Denise Chénard), Nicole (Pierre Dionne), Michel (Monique Lagacé), Gilbert et Francine (Claude Moulin); ses neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux parents et ami(e)s.

Les personnes qui le désirent peuvent faire un don à l'Association des soins palliatifs de l'Est-du-Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon.

La direction des funérailles a été confiée au

CENTRE FUNÉRAIRE BISSONNETTE DE RIMOUSKI
125, av. St-Louis, Rimouski QC G5L 5P9
téléphone: (418) 723-9294
télécopieur: (418) 723-7395
Site Internet:
www.centrefunerairebissonnette.com
(avis de décès disponible sur le site)



Raymond M. Dion 1927 - 2005

Hôpital St-François-d'Assise du CHUQ, le 22 mars 2005, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Raymond M. Dion, fils de feu Evariste Dion et de feu Marie Larochelle, époux de Marie-Noël Gagné, retraité de Radio-Canada, il aura été successivement monteur film et cinécaméraman. Il demeurait à Québec. Il a été confié au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMEMORATIF LA SOUVENANCE
La famille recevra les condoléances au funérarium
LÉPINE-CLOUTIER LTÉE
6450, Henri-Bourassa, Chambourg
le mercredi 23 mars de 19h à 22h et le jeudi 24 mars de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 24 mars 2005 à 14h, en l'église St-Albert-Le-Grand (3055, 2e Avenue, Québec).

Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Bertrand (Hélène Garon), Lucie (François Robidoux), Odette (Jean-Robert De Roo); ses petits-enfants: Marielle, Félix, Maité, Myriam, Joëlle, Laurence et Florence Descoteaux; ses frères et sœurs: sœur Olivette, Gergette, Marie-Ange (feu Marcel Gignac), Pierrette (feu André Gignac) et Marc; sa belle-sœur et son beau-frère: Rosette Gagné (feu Paul-Émile Gauthier) et René Gagné (feu Germaine Pearson); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1040, av. Belvédère, bur. 214, Sillery QC G1S 3G3, téléphone: 418-683-8866).
Pour renseignements: (418) 529-3371
télécopieur: (418) 529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com
site Internet: www.lepinecloutier.com



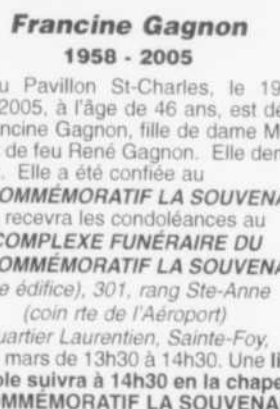
François Duchesne

Québec, le 21 mars 2005, est décédé François Duchesne, après une courte maladie. Il avait 20 ans, il laisse dans le deuil ses parents Marie et Raymond Duchesne, ses frères Jean-Louis et Étienne, et sa chère amie Marianne Parent-Lalonde. Il laisse également dans le deuil ses grands-parents madame Suzanne Duchesne, madame et monsieur Rita et Laurent Bossé; ses tantes et ses oncles: Carmen Duchesne (Michel Laurin), Chantal Duchesne, Benoit Bossé, Yves Bossé (Louise-Andrée Leduc), Denis Bossé (Hélène Saint-Georges), Claude Bossé; ses cousins Marc, Daniel et Philippe Laurin, Frédéric Bossé. Il sera regretté par ses nombreux amis des HEC ou il étudiait, du cégep F.-X. Garneau et du collège Garnier, de même que par ses amis de son ancien corps des cadets de la Citadelle de Québec et de son équipe d'improvisation. La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy
le vendredi 25 mars 2005 de 14h à 17h et de 19h à 22h, ainsi que le samedi 26 mars 2005 à compter de 9h, où une liturgie de la parole sera célébrée par la suite à 11h.

La famille remercie le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi et du CHUQ, pavillon CHUL, pour les soins prodigués. Elle invite ceux qui voudraient manifester leur sympathie à faire un don à En Coeur, association québécoise pour les enfants malades du cœur (CHUL), 2705, boul. Laurier, local 1235, Sainte-Foy (Québec) G1V 4G2. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy QC G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Francine Gagnon 1958 - 2005

Pavillon St-Charles, le 19 mars 2005, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Francine Gagnon, fille de dame Monique Bédard et de feu René Gagnon. Elle demeurait à Québec. Elle a été confiée au

PARC COMMEMORATIF LA SOUVENANCE
La famille recevra les condoléances au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMEMORATIF LA SOUVENANCE
(2e édifice), 301, rang Ste-Anne (coin rte de l'Aéroport)
Quartier Laurentien, Sainte-Foy,
le jeudi 24 mars de 13h30 à 14h30. Une liturgie de la parole suivra à 14h30 en la chapelle du PARC COMMEMORATIF LA SOUVENANCE.

Elle laisse dans le deuil, outre sa mère; ses frères, sœurs et belles-sœurs: Robert (Lise Giguère), Ginette, Jacques (Lynda Giguère), France; ses neveux: Patrice, Guillaume et Mathieu; ainsi que ses tantes, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon St-Charles pour les bons soins prodigués.

Pour renseignements : 871-2372
Télécopieur : 871-6965
Courriel : lasouvenance@lepinecloutier.com
Site web : www.lepinecloutier.com



Marie-Claire Hamel Gauvin 1921 - 2005

« Les étoiles ne sont peut-être pas des étoiles mais plutôt des ouvertures dans le ciel d'où l'amour de nos disparus se déverse pour nous faire savoir qu'ils sont heureux ».
Inspiré d'une légende inuit. Maman appréciait ce texte qui apportait un peu de réconfort.

Le 20 mars 2005, à son domicile, est décédée dame Marie-Claire Hamel. Elle était l'épouse de feu Benoît Gauvin, fille de feu Joseph Hamel et feu Blanche Hamel. Elle demeurait à l'Anceinte-Lorette. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence du corps le jeudi 24 mars 2005, en l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation de l'Anceinte-Lorette à 13h30. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 12h15. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire

SYLVIO MARCEAU INC.
Membre du Réseau Dignité
1460, rue Notre-Dame, L'Anceinte-Lorette

(Maurice Blondeau), Yolande (Emery Duchesneau) et Louise; la belle-sœur de Robert (Marie Blouin), René (Irene Voyer), Antonette (Gérard Hamel), Elizabeth (Lionel Allard), Roger (Simone Hamel) et Louzet tous aujourd'hui décédés.
Que vos marques de sympathies se traduisent par un don à la Fondation Gergette-Lavallée, 1602, rue Moselle, Charlesbourg, G1G 2H4.
Pour renseignements tél : 522-5212
télécopieur : 521-2187
courriel : quebec@syvliomorceau.com
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

Céline Giguère

Sainte-Foy, le 18 mars 2005, est décédée, à l'âge de 93 ans, madame Céline Giguère-Giguère, épouse de feu Jules Giguère. Ses volontés ont été respectées et elle reposera au cimetière St-Patrick de Sillery.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses belles-sœurs et beau-frère, Madeleine Savard (feu Alfred Bigaouette), Marcelle Giguère (Fernand Renaud), Lucienne Giguère, Thérèse Hayfield (feu Raymond Giguère), ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des hôpitaux L'Enfant-Jésus et St-Sacrement 1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4, téléphone: (418) 649-5959.

Pour renseignements:
LÉPINE CLOUTIER LTÉE
téléphone: (418) 529-3371
télécopieur: (418) 529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com
site Internet: www.lepinecloutier.com



Maurice Giguère

CHA L'Enfant-Jésus, le 21 mars 2005, à l'âge de 88 ans, est décédé monsieur Maurice Giguère, époux de dame Béatrice Chevalier. Il demeurait à Sainte-Anne-de-Beaupré. La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CÔTE DE BEAUPRÉ
10090, Rue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré
le jeudi 24 mars de 11h à 13h45. Le service religieux sera célébré le jeudi 24 mars 2005 à 14h, en la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Michel (Ghislain Durand), Carol (feu Marielle Tremblay), Jacques, Yvon (Lise Lemelin), Nicole (Jacques Genest), Céline (Guy Giguère), ses petits-enfants: Marie-Claude et Nadine, Jasmin et Guillaume, Martin, Rémi et Mathieu, Karine et Maude, ses arrière-petits-enfants: Ariane, Jordane, Jérémie, Thomas, Olivier. Également, il laisse dans le deuil sa belle-sœur Jeanne St-Gelais (feu Henri Giguère). Il était le frère de feu Alphonse, feu Philomène, feu Joséphine, feu Albert, feu Adélard, feu Marie, feu Jeanne, feu Jeannette, feu Antoine, feu Joseph. Il laisse dans le deuil ses belles-sœurs et beaux-frères: Adrienne Boily (feu Gérard Chevalier), Robert Chevalier, Marie-Ange Chevalier (Paul-Henri Rousseau), Simone Chevalier (feu Louis-Philippe Laplante), Rosa Chevalier (Georges-Henri Huot), Jeannette Chevalier, feu Cécile Chevalier (Jean-Eudes Gravel), Huguette Chevalier. Plusieurs neveux (spécialement Roger Giguère) et plusieurs nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et l'Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré pour la qualité des soins prodigués. Que toute marque de sympathie se traduise par des offrandes de messes ou un don à la Fondation de l'Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré, 11000, rue des Montagnards, Beaupré (Québec) G0A 1E0.

Si désiré, condoléances par télécopieur à (418) 827-3126
Pour renseignements: (418) 827-3110
courriel: cooperative@sympatico.ca



Marthe Labrecque Hains

la merveilleuse Maison Michel-Sarrazin, le 21 mars 2005, à l'âge de 71 ans, est décédée madame Marthe Labrecque, épouse de monsieur Raymond Hains. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium. La famille recevra les condoléances au funérarium de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE
7335, boulevard Henri-Bourassa
le vendredi 25 mars 2005 de 11h à 13h. Le service religieux sera célébré le même jour à 13h30, en l'église St-Rodrigue (angle 1re Avenue et 47e Rue Est, Charlesbourg).

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Bruno (Lilie Villemure), Jeannot, Pierrette, Pierre (Marie-Josée Hawey) de même que ses deux petits-enfants Luc et Louis; ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces dont particulièrement docteur Catherine Labrecque pour tout son support et sa présence et tous les autres parents et ami(e)s. Des remerciements chaleureux à toute l'équipe des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec ainsi qu'au personnel de la Maison Michel-Sarrazin. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix.

Pour renseignements: (418) 525-6044
télécopieur: (418) 525-6971
courriel: coopdel.anse@videotron.ca



René Langevin 1920 - 2005

Montréal, le 17 mars 2005, est décédé à l'âge de 84 ans, M. René Langevin, époux de Mme Pauline Dubuc. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Josée Leclair), Diane (Daniel Saintonge), Jean (Diane Richard), Jacques (Edith Asselin); ses 7 petits-enfants, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs ainsi qu'autres parents et amis. La famille accueillera parents et ami(e)s au

COMPLEXE FUNÉRAIRE MAGNUS POIRIER INC.
10 300, boul. Pie-IX, Montréal-Nord

Une réunion de prière aura lieu à la chapelle du complexe le samedi 26 mars à 13h. L'inhumation des cendres se fera à une date ultérieure au cimetière St-Charles à Québec. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Jules et Paul-Émile Léger seraient appréciés.

Léo Simoneau

Les avis de décès de monsieur Léo Simoneau, nous aurions dû lire: « ses petits-enfants: Annie et David ».



Paul Tremblay 1935 - 2005

Paul Tremblay est décédé le samedi 19 mars 2005. Il était le frère de Marguerite, Suzanne (Jacques Gélinas), Rolande, Pierre et Catherine (André Houde) et le beau-frère de Céline Bergeron (feu Jacques). Diplômé du Séminaire de Chicoutimi en 1954 et de l'Université Laval en 1956 (sciences sociales), il entreprit des études en théologie au Grand Séminaire d'Ottawa et fut ordonné prêtre à Bagotville en 1960. Après un stage d'études de quelques années en Europe (Rome et Bruxelles) où il obtint un doctorat en théologie, il fut successivement directeur de l'Office de catéchèse du Québec (1969-74), président du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation (1975-81), professeur de sciences religieuses à l'Université du Québec à Chicoutimi (1982-88), sous-ministre au ministère de l'Éducation (1988-95) et curé à la paroisse du Saint-Nom-de-Jésus à Chicoutimi (1995-2001).

La famille accueillera les parents et les amis le dimanche 27 mars 2005 de 15h à 17h et de 19h à 22h et le lundi 28 mars de 9h à 10h15 à la résidence funéraire

GRAVEL ET FILS
Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique, Ville de La Baie
Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Alphonse de La Baie, ce même lundi 28 mars à 10h30.

À la demande expresse de la famille, s'il-vous-plait compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de ma vie (Hôpital de Chicoutimi) au 305, av. St-Valier, Chicoutimi (Québec) G7H 5H6.

Pour information: (418) 543-0755
pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
courriel: info@gravelffils.com

Direction funéraire:
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES GRAVEL & FILS
(membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

740
FAVEURS OBTENUES

PRIÈRE infatigable à la Vierge-Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô Étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi icône même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée. L.N.

765
MONUMENTS
DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave. Québec, 524-1561

amou
Vivre jusqu'au bout. 687-6084
www.michel-sarrazin.ca

Rapport Coulombe: Québec entend agir rapidement

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

■ Maintenant que le projet de loi 71, qui réduit la possibilité forestière de 20%, a été adopté, le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, s'engage à procéder rapidement pour donner suite aux autres recommandations contenues dans le rapport de la Commission Coulombe.

« Dans les meilleurs délais, nous allons donner l'heure juste aux travailleurs, aux industriels, aux communautés et aux régions, sur la suite des choses, en ce qui concerne les recommandations du rapport de la Commission Coulombe », a déclaré le ministre Corbeil, en Chambre, hier.

« Nous serons en mesure de donner non seulement le plan de match complet de la mise en œuvre des recom-

mandations du rapport, mais aussi les moyens qu'on entend mettre de l'avant pour atténuer les impacts de ces recommandations », a-t-il ajouté, alors qu'il était bombardé de questions de l'opposition.

Depuis qu'il a déposé son projet de loi, la semaine dernière, le ministre se fait rappeler par l'opposition qu'il s'était aussi engagé à annoncer des mesures d'atténuation de l'impact

antiép. L'industrie brandit la menace de milliers de pertes d'emplois et de fermetures d'usines résultant de la réduction des droits de coupe à venir.

La députée péquiste de Matapédia, Danielle Doyer, a aussi rappelé au ministre que la Commission Coulombe avait insisté sur l'importance d'agir en « simultanéité » dans l'application des mesures, pour assurer le succès de la réforme du régime forestier.

Pour ce qui est des mesures d'atténuation, le ministre avait dit lundi qu'il se donnait encore quelques semaines avant de pouvoir les annoncer. Ces mesures visent principalement à soutenir les démarches de l'industrie en vue de se réorienter vers la deuxième et la troisième transformation de la matière ligneuse, et ainsi

conserver des emplois. « C'est une démarche sérieuse, courageuse », a ajouté le ministre, à propos de la volonté de son gouvernement de procéder à une réforme du régime forestier qui soit conforme à l'esprit du rapport Coulombe, remis en décembre.

Il promet un plan « adapté et sur mesure », pouvant donc s'adapter aux besoins de chaque région ou de chaque industrie touchée.

Le projet de loi 71, qui modifie la Loi sur les forêts, a été adopté à l'unanimité, dans la nuit de lundi à hier, à l'Assemblée nationale. Le projet de loi a été voté à toute vapeur en vue de permettre aux industriels de continuer à s'approvisionner en bois à compter du 1^{er} avril, et ce, jusqu'en 2008. En vertu de cette loi, Québec réduit de 20% la

matière ligneuse totale rendue disponible à l'industrie, pour ce qui est des résineux.

Pour atténuer l'impact de cette mesure, la loi permet cependant aux compagnies de moduler de 10% la réduction imposée. Elle pourra donc être répartie à taux variable au cours des trois prochaines années, en autant que l'objectif de 20% soit atteint au bout du compte, en 2008.

De son côté, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, s'est montré impatient de voir le gouvernement présenter son plan d'action contenant des mesures d'atténuation. Il a demandé au ministre de rassurer les gens des régions touchées et de leur dire « qu'ils ne vont pas trop souffrir des changements requis ».

En janvier, les ventes au détail ont enregistré une progression de 2 %

■ OTTAWA (PC) — En janvier, les ventes au détail ont grimpé de 2,0% comparativement à décembre, à 29,82 milliards \$, indiquait hier Statistique Canada; par rapport à janvier 2004, les affaires des détaillants ont progressé de 7,9%.

Le gain en écart mensuel survient après que les ventes aient diminué de 1,2% en décembre par rapport à novembre. Une telle évolution durant ces deux mois, note l'agence, survient pour une deuxième année de suite et cela paraît tenir à « la popularité croissante des cartes-cadeaux » qui font reporter des achats après les Fêtes.

Selon une enquête de Statistique Canada, 68% des magasins recensés ont offert le service aux dernières Fêtes, par rapport à 53% l'année précédente.

En outre, le bilan de janvier rapproche les ventes de « la tendance haussière observée depuis le début de 2004 », ajoute l'agence.

En écartant le secteur de l'automobile, les ventes de janvier dernier ont crû de 2,4% comparativement à décembre.

Les consommateurs étaient plus dépensiers dans le secteur dit des marchandises diverses (+ 4,9%), l'alimentation et boissons (+ 3,0%), les pharmacies (+ 2,6), les meubles et

électronique (+ 2,5) et les matériaux de construction (+ 2,4); l'automobile ne gagnait que 0,5%, à cause surtout du segment des véhicules neufs.

À Montréal, le groupe Desjardins note que « même les plus optimistes ont sous-estimé l'ampleur de la progression », mais prévient que l'effet saisonnier des cartes-cadeaux peut avoir gonflé le bilan.

Les économistes de la Banque Laurentienne, quant à eux, disent que « ces résultats confirment la vigueur de la demande intérieure » et que celle-ci, « tout au long de 2005, devrait soutenir la croissance ».

Au Québec, les détaillants ont vu les ventes bondir de 4,7% en écart mensuel à 6,84 milliards \$, après un recul de 3,4% en décembre, ce gain étant le plus substantiel en près de quatre ans. En écart annuel, la progression de janvier était de 7,5%.

En Ontario, les ventes étaient de 11,15 milliards \$, soit des hausses

► Ventes au détail



de 2,3 et 7,5% sur les mêmes périodes; au Nouveau-Brunswick, le montant de 670 millions \$ tient à une chute de 0,4% en écart mensuel et une hausse de 2,8% comparativement à janvier 2004.

Le dollar freinera la croissance économique

■ TORONTO (PC) — La croissance de l'économie canadienne au cours de la présente année sera ralentie par la vigueur du dollar, selon une étude de la Banque Royale rendue publique hier.

La division des études économiques du groupe financier RBC — société mère de la plus importante banque canadienne — prévoit une croissance du produit intérieur brut de 2,7% en 2005, après une progression de 2,8% en 2004. La croissance devrait s'accroître en 2006 et atteindre 3,2%.

« À cause de l'appréciation de quelque 30% du dollar canadien au cours des deux dernières années, l'économie canadienne continue de se heurter à des difficultés », a déclaré Craig Wright, économiste en chef de RBC.

Il estime néanmoins que les dépenses des consommateurs et des entreprises soutiendront la croissance en 2005, alors que le commerce international la freinera de moins en moins à mesure que l'année progressera.

La faible inflation ainsi que les taux d'intérêt peu élevés, conjugués à l'augmentation de la richesse des ménages et à un marché du travail solide, devraient continuer de soutenir la hausse des dépenses de consommation, selon les économistes de RBC. Du côté des entreprises, les investissements devraient augmenter en 2005, puisque leur rentabilité demeure solide et que l'appréciation du dollar canadien par rapport au billet vert américain rend plus abordables les machines et le matériel provenant des États-Unis.

Les économistes de RBC soulignent que de 70 à 80% des machines et du matériel qu'achètent les entreprises canadiennes sont importés des États-Unis.

Ils constatent cependant que le secteur du commerce extérieur « a été battu en brèche » pendant le deuxième semestre de 2004 en raison de l'essor du dollar canadien, qui a entraîné une forte croissance des importations tout en faisant diminuer nettement les exportations.

Dans le cas du Québec, les économistes de RBC estiment que son secteur manufacturier « a des difficultés à s'adapter à la hausse de la monnaie canadienne », ce qui affecte sérieusement la croissance de l'économie. L'étude prévoit une croissance du PIB du Québec de 2,2% en 2005 puis de 3,0% en 2006.

AU QUÉBEC

« L'économie du Québec a connu une croissance légèrement inférieure à la moyenne nationale au cours des cinq dernières années et ce léger écart devrait persister en 2005 et 2006 », a précisé John Anania, économiste en chef adjoint chez RBC.

Il souligne cependant certains éléments positifs pour le Québec, « notamment le marché immobilier résidentiel qui reste relativement soutenu et le commerce de détail qui bénéficie de prix à l'importation moins élevés. Le Québec a aussi réussi à attirer des investissements étrangers directs ».

La croissance pour l'année en cours devrait atteindre 2,4% en Ontario et 2,5% au Nouveau-Brunswick.

Alcan acquiert un site en Chine

Il servira à la fabrication d'emballages pour l'hygiène-beauté

■ MONTRÉAL (PC) — Alcan a fait l'acquisition d'un site industriel dans la région de Suzhou, en Chine, pour la fabrication d'emballages pour l'hygiène-beauté.

La société multinationale entend ainsi mieux servir ses clients mondiaux et répondre à la forte demande dans cette zone. « Cet investissement nous permet d'accompagner la croissance de nos clients dans ces marchés émer-

gents », a déclaré Christel Bories, présidente et chef de la direction d'Emballages Alcan.

Emballages Alcan a conclu avec le gouvernement local du nouveau district de Mudu un accord pour l'achat

de cette usine qui produira d'abord des emballages en plastique et en aluminium pour le maquillage et les soins, notamment des mascaras, des rouges à lèvres, des boîtiers compacts et des pots de crème.

La production commencera au troisième trimestre de 2005. Cette nouvelle usine bénéficiera du soutien du réseau des 12 usines existantes d'Emballages Alcan en Asie.

Fidelity possède 19% d'Air Canada

■ MONTRÉAL (PC) — Le gestionnaire de fonds américain Fidelity a porté à 19% sa participation dans Gestion Ace Aviation, société mère d'Air Canada, à la suite de récents achats d'actions sur le marché de la Bourse de Toronto.

Fidelity, numéro mondial des fonds communs de placement, a précisé hier que certains fonds et comptes institutionnels dont il assume la gestion ont acheté 479 000 actions le 2 mars, 96 000 actions le 18 mars et 57 000 actions le 21 mars. Un bloc de 100 000 actions a toutefois été vendu le 14 mars.

À la suite de ces transactions, Fidelity détient 2,18 millions d'actions de Gestion Ace Aviation, ce qui lui confère une participation de 18,99%.

Fidelity a précisé que les achats « ont été réalisés uniquement à des fins de placement et non dans le but d'influencer la gestion ou l'orientation » de Gestion Ace Aviation. Le gestionnaire de fonds a également fait savoir qu'il n'a pas l'intention d'acquiescer 20% des titres à droit de vote ou des titres de participation de quelque catégorie que ce soit.

Fidelity a investi l'année dernière 25 millions \$ dans Jetsgo, ce qui lui valait une participation de 10% dans ce transporteur à tarifs réduits qui a été contraint, le 11 mars, de cesser ses activités. À cet égard, il faut souligner que l'achat, le 2 mars, d'un bloc de 479 000 actions de Gestion Ace Aviation, représentant une participation de plus de 4% dans la société mère d'Air Canada, aura permis à Fidelity de compenser en partie pour sa perte encourue dans l'effondrement de Jetsgo.

Au Canada, un ménage sur deux dépense plus qu'il ne gagne

YVES GINGRAS
La Presse

■ MONTRÉAL — Depuis 20 ans, les Canadiens dépensent de plus en plus et cela, au détriment de l'épargne. L'automobile serait notamment une des causes qui font passer les ménages « dans le rouge ».

Une étude de Statistique Canada révélait hier que 47% des 11,7 millions de ménages qui comptait le Canada en 2001 dépensaient plus que ce qu'ils gagnaient. En 1982, 39% des familles se retrouvaient dans cette fâcheuse situation.

Chez les familles gagnant moins de 20 000 \$ par an, c'est 66% des ménages qui seraient dépensiers.

Plusieurs observateurs s'inquiètent de cette tendance. « C'est quelque chose de fréquent. Plusieurs personnes qui nous consultent dépensent plus que ce qu'elles touchent », témoigne M^{me} Carole Arel, conseillère budgétaire à Option Consommateurs.

Les auteurs de l'étude intitulée *Les dépenses et l'endettement des ménages 1982-2001* rappellent que le ratio de la dette au revenu est passé de 55 à 97% entre 1982 et 2001. Pour éliminer ses dettes, une famille canadienne typique devrait donc y consacrer pratiquement tous ses revenus (impôts compris) pendant une année complète. La dette moyenne par habitant (enfants et personnes inactives incluses) a doublé en une génération, passant de 10 300 \$ à 20 900 \$.

D'autres analystes tempèrent toutefois ces craintes. Le professeur et directeur du département d'économie à l'Université de Sherbrooke, Mario Fortin, fait remarquer qu'il est très difficile de tirer des conclusions des études sur l'endettement.

Il remarque que l'endettement des ménages s'accompagne d'un accroissement important de la valeur de leurs actifs. « Les gens s'endettent plus pour s'acheter des maisons plus grosses. Ils ont donc un passif plus élevé, mais également plus d'actifs », remarque le professeur.

Ce que confirme l'étude de Statistique Canada. L'endettement des ménages exprimé en pourcentage de la valeur de leurs éléments d'actif

s'est maintenu au cours des 20 dernières années dans une fourchette de 16 à 19%.

Le professeur Fortin constate également que les taux d'intérêt se sont beaucoup abaissés depuis 1982. Le taux d'escompte qui se situait à 13,96% en 1982 se retrouvait à 4,31% en moyenne en 2001. Selon lui, les taux faibles facilitent l'endettement puisque les versements sont amoindris.

De plus, Mario Fortin rappelle qu'au début des années 1980, les consommateurs avaient augmenté leur taux d'épargne afin de contrebalancer la dévaluation de la valeur réelle des actifs causée par l'inflation. L'inflation anémique des dernières années rassurerait les consommateurs qui ressentent moins la nécessité d'épargner.

Statistique Canada soulève dans son étude un fait particulier : les familles dépensières, soit celles qui dépensent plus qu'elles ne touchent, attribuent 15 200 \$ par année aux transports, principalement l'automobile, tandis que les autres familles n'y consacrent que 9000 \$.

Toutefois, le conseiller budgétaire Ronald O'Narey, de l'ACEF Rive-Sud, constate que l'automobile est devenue un bien indispensable dans un contexte d'étalement urbain. Il observait beaucoup moins de surendettement causé par l'automobile lorsqu'il travaillait sur l'île de Montréal. « Il faudra faire quelque chose pour accroître l'offre de transport en commun en banlieue », croit-il.

Le professeur Fortin pour sa part souligne qu'en 1998 le parc automobile canadien avait une moyenne d'âge de 9 à 10 ans contre 4 ans aux États-Unis. Il lance donc prudemment l'hypothèse que les dépenses accrues pour l'automobile s'expliqueraient peut-être par un renouvellement massif du parc automobile canadien au cours des dernières années.

Par ailleurs, l'étude réalisée par les économistes Ray K. Chawla et Ted Wannell fournit des munitions aux étudiants québécois actuellement en grève. « Les frais des études postsecondaires ont fortement augmenté au cours des années 1990 et le pourcentage des ménages ayant des dépenses liées aux études des enfants ou d'autres membres qui ont dépensé un montant supérieur à leur revenu est passé de 40% en 1982 à 48% en 2001 », observe l'agence fédérale.

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture de plus d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydro-quebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

VILLE DE QUÉBEC **APPEL D'OFFRES**

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE (1) ARROSEUSE DE RUES SUR CAMION, CAPACITÉ DE 11 365 LITRES - VQ-34901
Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SEAO (1)
Dépôt des soumissions : Au plus tard le 13 avril 2005 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2)

ACQUISITION DE SEPT (7) CAMIONS-POMPES À INCENDIE, NEUFS MTC 19 050 KG, MINIMUM - VQ-35064
Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SEAO (1)
Dépôt des soumissions : Au plus tard le 19 avril 2005 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2)

ACQUISITION D'UN (1) CAMION-POMPE À INCENDIE, RAVITAILLEUR 7 700 LITRES, NEUF, MTC 29 030 KG - VQ-35065
Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SEAO (1)
Dépôt des soumissions : Au plus tard le 19 avril 2005 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2)

ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES POUR LA PUBLICATION, DANS UN QUOTIDIEN, DES AVIS D'APPELS D'OFFRES AVIS PUBLICS ET PUBLICITÉS DE LA VILLE DE QUÉBEC - VQ-35015
Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SEAO (1)
Dépôt des soumissions : Au plus tard le 12 avril 2005 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2)
Cet appel d'offres s'adresse aux fournisseurs ayant une place d'affaires sur le territoire de la ville de Québec.

SERVICE DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION D'URGENCE POUR LE SERVICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES - VQ-34990
Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SEAO (1)
Rencontre d'information : Le 31 mars 2005 à 14 h au Service des approvisionnements situé au 50, rue Marie-de-l'Incarnation, 2^e étage, salle 215, Québec.
Dépôt des soumissions : Au plus tard le 13 avril 2005 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2)

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

(1) SEAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
(2) Les soumissions seront reçues au Service des approvisionnements, 50, rue Marie-de-l'Incarnation, 2^e étage, Québec (Québec) G1N 3E7. Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.
A moins d'indication contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.) et lorsque applicable à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario (A.C.O.).
La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à ces appels d'offres. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
Service des approvisionnements au (418) 641-1164.

